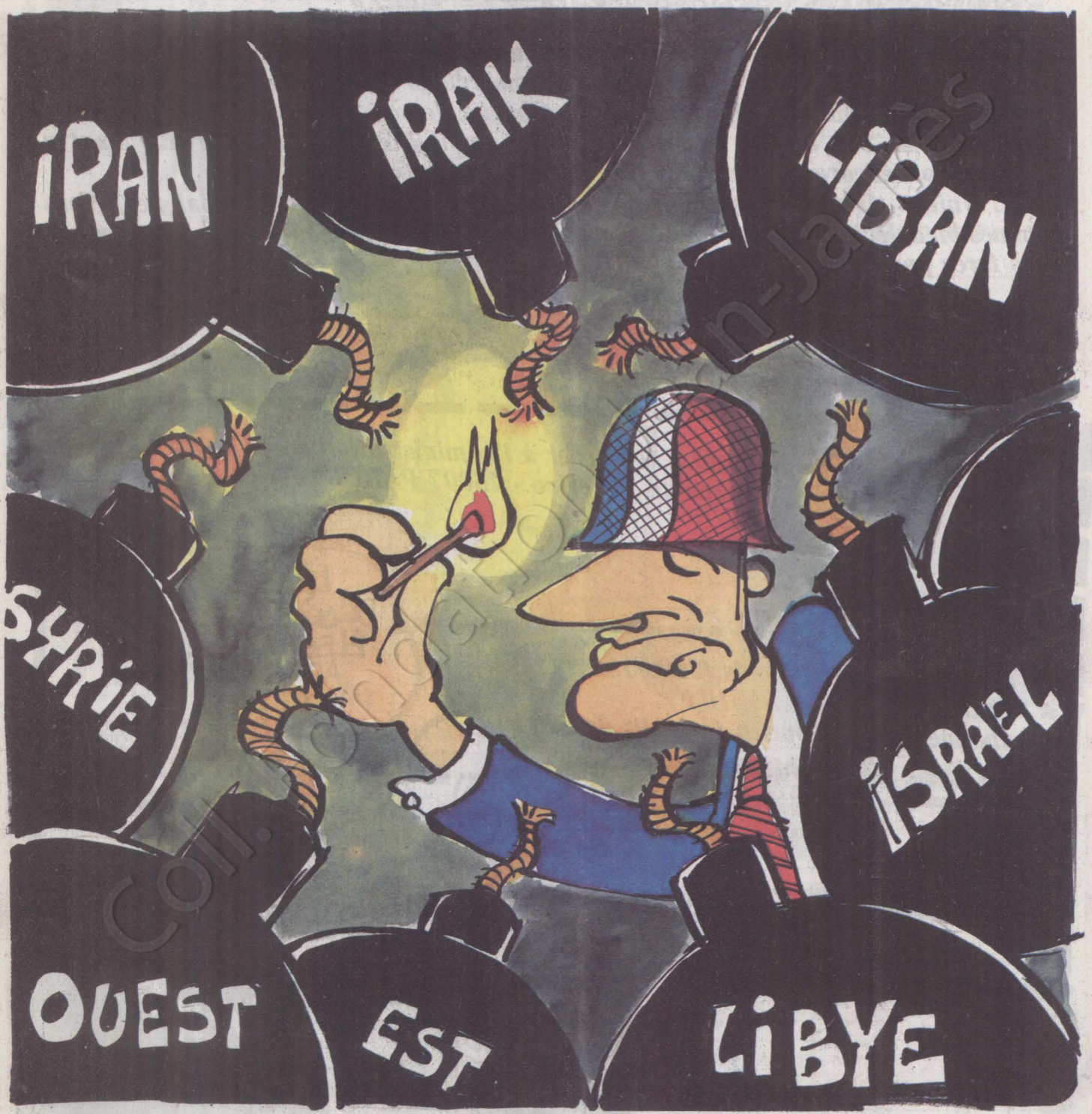
l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 660 - 8 F

26 SEPTEMBRE 1986



NEGOCIER ? AVEC QUI ET POUR QUOI

A nos lecteurs

Vous êtes déjà très nombreux à avoir répondu à l'appel que nous lançons depuis le début de septembre pour redresser la situation financière de « l'Unité ». Vos lettres d'encouragement, vos chèques de soutien nous confortent dans notre volonté que ce journal continue à vivre. Nous vous en remercions très vivement. Mais il faut poursuivre et amplifier l'effort entrepris. Chacun de vous peut y contribuer soit en nous envoyant une aide à la mesure de ses possibilités, soit en se réabonnant à l'avance, soit encore en recrutant très vite de nouveaux abonnés.

« L'Unité » doit continuer à tenir sa place dans le combat des socialistes. Nous sommes bien décidés à ce qu'il en soit ainsi. Nous vous remercions à l'avance de ce que vous ferez pour nous y aider.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité »
10, rue de Solférino - 75007 PARIS

Je soussigne .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante

★ ***abonnement de six mois (210 F)***
★ ***abonnement d'un an (310 F)***
★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

par chèque bancaire, chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J. - Paris

Date Signature



Coll. Fondation Jean-Jaurès

SOMMAIRE

« L'UNITE »
N° 660
du 26 septembre 1985



NEGOCIER?
AVEC QUI ET POUR QUOI



4 TERRORISME

L'éditorial de Claude Estier.
La Méditerranée c'est aussi la France, par Michel Mathieu.
M. Yves Jouffa : « Les mesures de sécurité ne sauraient compenser les incertitudes de notre politique étrangère. » (Propos recueillis par Jean Liberman).
EXCLUSIF : Jean Fardé : « La peur doit changer de camp. » (Propos recueillis par Martine Ducousset).
Services secrets : les espions qui venaient du show, par Carlos Ferrari-Lopez.
Communautés arabes : quand il ne fait pas bon s'appeler Abdallah, par Frédérique de Gravelaine.
L'Ima : le centre Pompidou de la culture arabe, par Frédérique de Gravelaine.

14 POLITIQUE FRANÇAISE EN BREF

par Jean-Pierre Bédéi.

16 RECHERCHE FONDAMENTALE

Jacques Testart: « C'est avant d'avoir trouvé qu'il faut savoir s'arrêter. » (Propos recueillis par Pierre-Yves Poindron).

19 DERAPAGES

par Denis Dangaix.

20 ECONOMIE-SOCIAL

Diviser pour régner, par Philippe Maquat.

22 MONDE EN BREF

par Carlos Ferrari-Lopez et Daniel Mitrani.

24 EXPOSITIONS

Les beaux mensonges de François Boucher, par Lucien Curzi.

26 AUDIOVISUEL

Coup d'arrêt aux trusts multimédias, par Jean-Paul Liégeois.

28 THEATRE

par Fabian Gastellier.

30 LIVRES

La chronique de Nicole Chaillot.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

LA MEDITERRANEE, C'EST AUSSI LA FRANCE

Les terroristes – et les Etats qui les manipulent – voudraient chasser la France du Bassin méditerranéen qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Reste que la France est aussi une puissance méditerranéenne, avec une large façade sur cette mer et une longue histoire commune avec les pays riverains.

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant, à Rome)

A plus d'un titre, les Italiens se sont sentis concernés par les attentats de Paris. Outre les affinités culturelles qui font d'eux des amants inconditionnels de la capitale, il y a, pour en avoir subi les effets dévastateurs pendant des années, la solidarité populaire à l'égard des victimes du terrorisme. Enfin, au niveau d'une réflexion plus politique, il y a ici une conscience diffuse, pour le meilleur et pour le pire, d'appartenir au bassin méditerranéen. Un secteur sensible autour duquel s'accumulent les tensions et les enjeux les plus divers dont le terrorisme n'est que le dernier maillon de la chaine.

La France, au contraire, le regard tourné vers les brumes occidentales oublie le plus souvent que le pays a les pieds qui baignent dans la Méditerranée. Nous sommes directement impliqués dans des problèmes qui touchent à la sécurité des pays du sud de l'Europe et, d'une façon plus large, par les problèmes de la sécurité en Méditerranée, et nous feignons de l'ignorer.

En contraste avec la dimension internationale des conflits du Proche-Orient dont le terrorisme est une douloureuse conséquence, il était frappant de voir le repli national de la classe politique française, soudain frappée du syndrome de la ligne Maginot. Ainsi, l'ennemi intérieur, pour un peu, aurait transformé la coexistence douce en cohabitation tendre. Enfin ! Il ne faut quand même pas se tromper de discours et fondre sous les trémolos sécuritaires de Jacques Chirac.

En traitant le terrorisme comme un simple phénomène d'ordre social et de sécurité interne, en focalisant son intervention sur les moyens technico-répressifs de lutte contre le terrorisme, en laissant les services de police continuer à expliquer les attentats de Paris comme une affaire presque privée entre la famille Ibrahim Abdallah et le gouvernement français, le Premier minsitre a montré son incapacité à sortir du discours habituel de la droite. Etrange aussi l'importance donnée à la structure clanique des F.a.r.l. Il est bien connu que dans tout le monde méditerranéen, y compris chez les chrétiens – voir la famille Gemayel ou, précisément, la famille Ibrahim Abdallah – le clan est un point central de l'organisation sociale.

Les écrans de télévision nous ont projeté l'image d'un chef de gouvernement parlant comme un ministre de l'Intérieur, dont l'horizon politique est rigoureusement contenu dans les frontières de l'Hexagone. Ce qui permet au passage de laisser dire à Le Pen qu'il avait raison. Propos plus dangereux qu'efficaces pour plus d'une raison, car n'oublions pas que dans la surenchère – au moins dans un premier temps – c'est le terrorisme qui sort gagnant.

Ces jeunes terroristes qui parcourent le monde avec des bombes dans leurs poches ne sont pas tous nés à Sabra et Chatila comme souvent ils le prétendent, mais presque tous ont en commun d'avoir vu mourir des membres de leur famille, simplement parce qu'ils étaient Palestiniens. Presque tous ont vécu dans des camps, alimentés avec des rations de vingt-cinq grammes de viande, nourris surtout de lait et de haine. Dès leur plus jeune âge, ils sont donc mûrs pour être recrutés par des politiciens cyniques dont les objectifs n'ont rien à voir avec la libération de la Palestine.

Volontairement ou non, lorsque l'on fait référence aux terro-



A.f.p.

Jacques Chirac accueillant le président de la République à Roissy à son retour de voyage officiel.

Fondation Jean Jaurès

ristes en provenance du Proche-Orient, on occulte ce mélange de froide lucidité méthodique et de violence passionnelle des exécutants qui caractérisent ce type de terrorisme. Pire, on oppose la logique arabe au rationalisme cartésien ! Dans l'évaluation du terrorisme, les uns, à droite, ne veulent voir que l'aspect organisationnel sans trop vouloir entrer dans les détails des imbrications géostratégiques, les autres, à gauche, privilégient le côté « lutte de libération », en négligeant que c'est précisément à chaque fois qu'un dialogue, même fragile, s'engage entre le monde arabe et Israël, que le terrorisme frappe et redouble de violence.

Avec une lâcheté coupable, nous nous étions habitués à voir la mort installer durablement ses quartiers sur les côtes orientales de la Méditerranée. La Méditerranée qui, au fur et à mesure des progrès technologiques, a vu son espace se réduire comme une peau de chagrin. Un constat qui pourrait devenir rapidement une préoccupation militaire. Inversement, l'extension de l'ère géostratégique du bassin méditerranéen — la politique des Etats du Sud, on l'a vu avec la guerre du Tchad a des conséquences dans le Sud Sahara et jusqu'en Afrique noire — intéresse en premier lieu la France, pays riverain, mais aussi grande puissance européenne, solidement enracinée en Afrique. Les passagers de « l'Achille Lauro » en ont fait l'horrible expérience, la Méditerranée ce n'est pas seulement la Promenade des Anglais et le chant des cigales à l'heure du pastis. Pendant que la Nouvelle Vague lançait le bikini et le goût du farniente, le bassin méditerranéen devenait le point de collision non seulement du dialogue Nord-Sud, et, par voie de retour, un nouveau point de friction entre les rapports Est-Ouest, mais aussi le point de fixation des conflits Sud-Sud dont la guerre du Liban et la guerre Irak-Iran sont les plus cruels exemples.

Ainsi depuis une quinzaine d'années on assiste à la ratification d'alliances et au développement de conflits qui ont en même temps des origines et des

(suite en page 6)

L'EDITORIAL

AVEC QUI ET POUR QUOI

PAR CLAUDE ESTIER

La police et les services spéciaux français continuent à privilégier la piste des frères Abdallah et de leur clan tenus pour responsables des attentats commis à Paris depuis le début de septembre. Ils ne croient pas aux dénégations des intéressés qui se montrent avec ostentation dans leur village du Nord-Liban. Rien ne prouve en effet que ceux-ci disent la vérité quand ils proclament leur innocence. Rien non plus ne prouve le contraire.

Mais il est permis aujourd'hui de penser que la vraie question est ailleurs et de se demander si l'on n'est pas en train d'amuser le tapis, si l'on ose dire, avec les frères Abdallah pendant que des choses plus sérieuses se déroulent sur un autre terrain. Pour tout dire, des informations venant de différentes sources, difficiles à recouper mais non démenties, indiquent que de nouvelles négociations auraient été entreprises par le gouvernement Chirac.

Négociations avec qui ? Sur quelles bases ? Et pour quel objectif ? Sans détenir les réponses à ces questions on peut retenir quelques constatations.

D'abord que le gouvernement actuel — tout comme son prédécesseur — a déjà pratiqué ce type de négociations, soit directement soit indirectement. Directement, par exemple, avec l'Iran pour tenter d'obtenir la libération des otages français du Liban, ce qui a été suivi d'un résultat positif pour deux d'entre eux mais qui n'a hélas pas eu d'autre suite. Indirectement, par le moyen d'émissaires envoyés à Alger, à Damas et semble-t-il aussi à Madrid après la première série d'attentats qui avaient touché Paris dès l'installation de la nouvelle majorité au pouvoir.

Qu'avaient donné ces rencontres sur lesquelles quelques détails commencent à filtrer ? Faute d'en savoir plus on peut constater qu'une pause était intervenue dans les attentats jusqu'au début septembre, ce qui laisse penser que certains engagements avaient pu être pris — concernant notamment le sort de Georges Ibrahim Abdallah — que le gouvernement a préféré ensuite ne pas tenir.

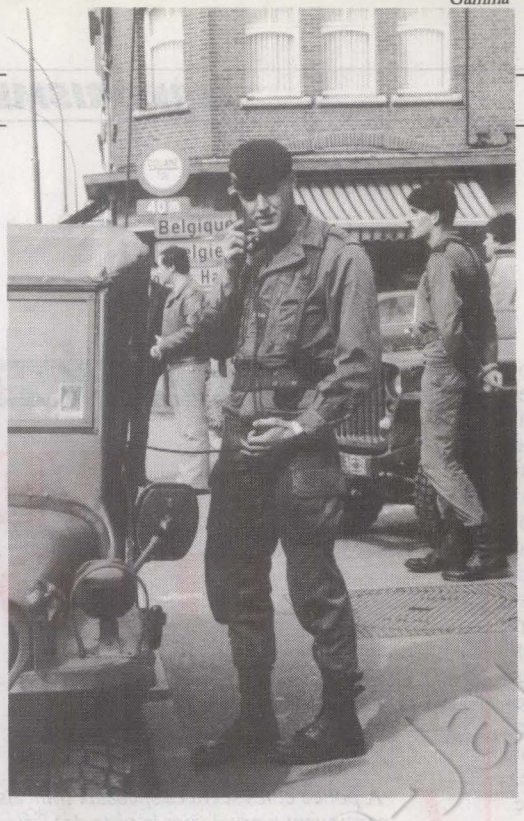
A l'heure où nous écrivons, ce mercredi 24 septembre, une nouvelle pause — qui peut être à tout moment rompue — semble s'être instaurée depuis le sanglant attentat de la rue de Rennes, huit jours plus tôt. Il n'en faut pas plus pour imaginer que l'on négocie à nouveau. La présence à Paris de l'évêque catholique grec de Jésuralem, Mgr Hilarion Capucci, ami à la fois du président syrien Hafez el Assad et de l'imam Khomeyni, est de nature à confirmer cette rumeur dans la mesure où cet étrange personnage a déjà pris part à plusieurs reprises ces dernières années à des tractations avec des terroristes.

Nous ne savons pour l'instant rien de plus mais c'est suffisant pour interroger le gouvernement. Nous ne lui demandons évidemment pas d'étaler sur la place publique ce qui, par définition, doit rester secret. Mais lorsqu'il appelle les Français à la fermeté et à la solidarité contre le terrorisme — et il a raison de le faire — il doit aussi les informer mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici sur les raisons de l'offensive menée contre la France par des groupes extrémistes. C'est notamment ce que Lionel Jospin a demandé à Jacques Chirac lorsque celui-ci l'a reçu samedi dernier à l'hôtel Matignon.

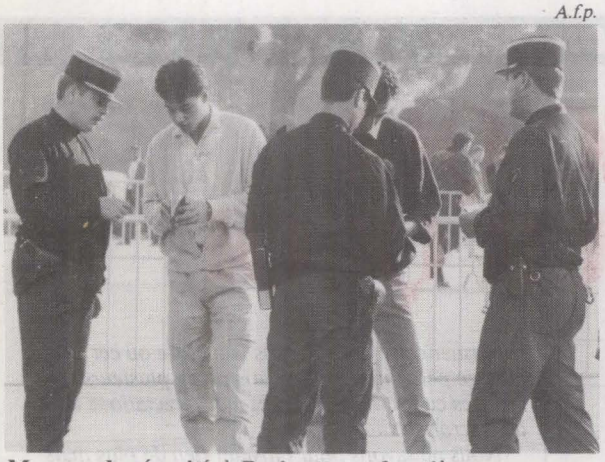
Ces raisons elles tiennent, évidemment pour une large part, à la politique de la France au Moyen-Orient dont la perception s'est singulièrement brouillée depuis quelques mois du fait d'initiatives et de déclarations contradictoires dont celles de Jacques Chirac lui-même — notamment à l'égard d'Israël et du problème palestinien — ne sont pas les moins lourdes de conséquences. Quelle est, par exemple, aujourd'hui notre position réelle vis-à-vis de l'Iran, de la Syrie, de la Libye ? Il est courant dans les milieux de la majorité d'entendre l'un de ces trois pays, ou les trois à la fois, accusés de manipuler les terroristes. Mais, en même temps, le gouvernement poursuit ses efforts de rapprochement avec eux. C'est clair avec l'Iran, cela l'est peut-être moins avec la Syrie mais le ministre des Affaires étrangères Syrien, vient, dans une interview au « Monde », de se féliciter de la politique française à l'égard de son pays et de dénoncer du même coup la campagne de certains médias français visant à rendre Damas responsable des attentats terroristes à Paris.

Cette confusion n'est pas de nature à faciliter la compréhension de l'opinion française et la mobilisation qu'on lui demande. Il serait grave de lui laisser penser qu'on peut vaincre le terrorisme simplement en prenant des mesures policières — les unes dérisoires, les autres lourdes du danger d'exaspération d'un racisme anti-arabe — à l'intérieur de l'Hexagone alors que la véritable clé du problème se trouve évidemment dans le pourrissement de la situation au Moyen-Orient et dans la volonté de certains de mettre fin au rôle que la France n'a cessé de jouer dans cette région. En se rendant à l'O.n.u. pour y prendre la parole devant les représentants de toutes les nations du monde, Jacques Chirac avait une occasion de s'expliquer. Nous jugerons sur pièces.

Gamma



A.f.p.





Mesures de sécurité à Paris et aux frontières.

(suite de la page 5)

conséquences locales et internationales. Une belle complexité, qui, en apparence, ne laisse que peu de marge à chacun des protagonistes, mais qui permet en fait les jeux politiques les plus pervers.

C'est à partir des années cinquante d'ailleurs, que l'on observe une recrudescence de l'influence des deux super-grands au Proche-Orient. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, les compagnies américaines de pétrole ne contrôlaient environ que 10 % des réserves du Moyen-Orient, tandis que la Grande-Bretagne étendait son pouvoir sur 72 % des compagnies pétrolières du Golfe. En 1976 les rôles sont renversés : les compagnies américaines sont maîtresses de 60 % des réserves pétrolières du Proche-Orient, alors que les possessions anglaises chutent à moins de 30 % de leurs concessions antérieures.

Parallèlement, on assiste à un surarmement de ce secteur dont un des exemples les plus spectaculaires nous est fourni par l'Iran. Alors que la ville de Téhéran ne possèdait pas d'égouts, et que les paysans spoliés et manquant du nécessaire s'entassaient dans des bidonvilles autour de la capitale, le budget militaire de l'Iran passait en moins de dix ans de 800 000 dollars en 1969 à plus de 10 millions de dollars en 1978 (dans les années cinquante le budget militaire de l'Iran s'évaluait de 60 000 à 70 000 dollars). Il est vrai qu'à partir de 1968, Henri Kissinger développait sa théorie du « gendarme régional » avec, comme on le sait, l'Iran dans le rôle du fameux gendarme. L'Iran, qui possède 2 000 kilomètres de frontière commune avec l'U.r.s.s... Une théorie qui devait être reprise à son compte par le président Nixon à Guam en 1969 : « Nous sommes physiquement une super-puissance devait-il déclarer, mais nos buts ne peuvent avoir un sens que s'ils suscitent une coopération volontaire (...) des regroupements régionaux, soutenus par les Etats-Unis devront assumer la responsabilité de leurs zones immédiatement avoisinantes. »

Le fracas de la Révolution khomeyniste

D'une façon tout aussi explicite Harold Brown soutenait devant le congrès en 1980 : « Notre économie est arrivée à dépendre grandement de l'importation des ressources énergétiques et des matières premières importées de l'étranger. Nous sommes tenus (pour sauvegarder ces intérêts) de placer des enjeux stratégiques en des lieux éloignés tels que la mer du Japon et le golfe Persique. » Notons au passage que le manque de doigté des Américains en Iran a ensuite passablement contribué à faire le lit de l'imam Khomeyni. Le rôle de pucelle agressée, joué à merveille par le président Reagan, ne devrait donc tromper personne. Si nous avons longuement parlé de l'Iran, c'est parce qu'à notre avis, le conflit Sud-Sud qui jusqu'à la fin des années soixante s'articulait essentiellement autour de la question israélo-palestinienne et, par l'émergence du pouvoir de distribution énergétique conféré par le pétrole – dont le point de départ peut être estimé autour de 1967 – s'est déplacé vers le conflit Iran-Irak.

Le fracas de la révolution islamique guidé par l'imam Khomeyni a eu des échos dans l'ensemble du monde arabe. Si l'Iran, qui a pour le moment l'avantage, gagne la guerre, nous assisterons à un bouleversement des équilibres aussi profond que le fut la décolonisation.

Mais comme on l'a dit, les conflits Sud-Sud se sont ultérieurement compliqués par les enjeux des blocs. Les armes qui ont servi au massacre de la synagogue d'Istambul ont été fabriquées en Pologne et en Union soviétique. Il est de notoriété publique que les camps d'entraînement des terroristes n'existent pas seulement dans certains pays du Proche-Orient comme la Syrie ou la Libye, mais aussi en Europe Orientale comme la Bulgarie et la Tchécoslovaquie – ce dernier pays étant le principal fournisseur d'armes du terrorisme international.

En 1983, dans un document soumis à une Commisson parlementaire, Rome disait avoir établi dès 1978 une liste de terroristes italiens ayant suivi des stages d'entraînement en Tchécoslovaquie. La réalité des camps d'entraînement dans ce pays est par ailleurs confirmée par le général de Jan Sejna, qui après être passé à l'Ouest a affirmé avoir personnellement participé à un programme d'entraînement pour terroristes étrangers en liaison directe avec le G.r.u. (service de renseignements militaires soviétiques). Ion Mihai Pacepa, ex-directeur des services secrets roumains, passé lui aussi de l'autre côté du rideau de fer devait confier aux services de renseignements américains que des membres des Brigades rouges dont il a relevé les noms avaient suivi un entraînement en Bulgarie. Sans compter la question de l'Afghanistan.

Toutes ces informations rendues publiques, et bien d'autres encore, accusent donc directement des Etats. Mais elles ne permettent cependant pas pour autant aux Etats qui subissent le terrorisme de répondre militairement à ce qui est une agression para-militaire. Dans les rares cas où des opérations militaires ont été effectuées contre des camps situés dans des pays tiers – attaque de chasseurs bombardiers israéliens contre le quartier général de Yasser Arafat au sud de Tunis et bombardements américains de la résidence de Khadafi à Tripoli – dans les deux cas il ne s'est agi que de victoire à la Pyrrhus plutôt à usage interne – qui n'ont que des effets de surface sur le terrorisme. Sans parler des retours de bâton en cas d'échec. On se souvient des conséquences durables sur l'action politique américaine de « l'opération manquée » – ordonnée par Jimmy Carter – pour tenter de libérer les diplomates américains prisonniers à Téhéran des « gardiens de la Révolution ».

Quant à la mise en place d'une coordination européenne pour la lutte contre le terrorisme, il y a là encore, dans cette idée, une plus large part de bluff sécuritaire – dans lequel nos partenaires mar-

Gamma



A.f.p.



Mgr Hilarion Capucci.

Pascal Lebrun



Lionel Jospin, Pierre Joxe et André Méric arrivant à Matignon pour y rencontrer Jacques Chirac.

chent d'autant plus volontiers qu'ils en tirent également avantage auprès de leur opinion publique – que de possibilités effectives. Compte tenu de la complexité des enjeux et des relations avec les pays du Proche-Orient, chaque pays européen entretient des relations plus ou moins directes avec certains groupes de terroristes. C'est une nécessité ! Chacun, en ce bas monde, a donc ses bons et ses mauvais terroristes. Bien entendu d'un pays à l'autre, ce ne sont pas forcément les mêmes.

Comment dans ces conditions parler d'un échange d'informations et de lutte commune sans tromper l'opinion s'il n'y a pas au préalable une approche politique commune qui déterminera qui sont les ennemis ? La reculade italienne, qui a annulé auprès du gouvernement sa demande d'extradition de Georges Ibrahim Abdallah, illustre bien les limites de la coopération européenne. Reste la question de savoir dans une situation donnée comment desserrer l'emprise du terrorisme ? Bien sûr il y a toute une batterie de mesure protectionnistes qui peuvent être prises par les différents gouvernements concernés et certaines d'entre elles peuvent être prises en commun. J'imagine que l'on insistera encore beaucoup sur cet argument dans les prochains jours.

Tous les professionnels qui se sont prononcés à ce sujet des deux côtés des Alpes; sont tombés d'accord pour dire qu'elles sont peu efficaces et n'ont d'effet qu'à moyen et long terme. Il y a le renforcement des services de renseignements et des moyens d'interception de communication. C'est efficace mais long et coûteux à mettre en place et il ne semble pas que la France soit pour le moment bien lotie dans ce domaine ***(voir l'article de Carlos Ferrari-Lopez en page 10).***

Il y a enfin l'action diplomatique entendue évidemment comme action politique. C'est la plus efficace, parce qu'à la différence de toutes les autres celles-ci a le mérite de s'attaquer directement aux causes alors que les autres mesures ne s'attaquent qu'aux effets, quand ce n'est pas tout simplement de la poudre aux yeux. Alors que certains regrettaient hypocritement l'absence du président de la République, et que d'autres se lançaient dans une « escalade de fermeté » essentiellement verbale, le chef de l'Etat, lui, négociait. Un autre style, une autre culture. Il négociait à Djakarta où, comme on le sait, la politique australe de la France est un point de friction, avec le président Suharto par ailleurs très sensible au développement de la situation en Nouvelle-Calédonie. Enfin, sans tombour ni trompette, le chef de l'Etat négociait encore, lors de sa rencontre avec l'émir Jaber à l'occasion de son escale, vendredi dernier au Koweït. Et il négociait n'en doutons pas, sur des questions qui intéressent directement le terrorisme. Mais la voie des négociations pour aboutir doit réunir tous les partenaires concernés.

Dans ces colonnes nous avons évoqué les fils qui relie le terrorisme à l'Union soviétique. Ce qui n'est d'ailleurs un secret pour personne. Allons jusqu'au bout : ne serait-il pas opportun de lancer une action diplomatique concertée avec les autres pays européens, qui reconnaîtraient à l'Union soviétique, son droit historique – pour des raisons géographiques évidentes – à une présence politique au Proche-Orient. Pourquoi, avec d'autres partenaires européens, ne pas inviter l'U.r.s.s. à des négociations pour la paix dans cette partie du monde ? Pourquoi la France et d'une façon plus générale l'Europe, avec son histoire, laisserait-elle aux Etats-Unis l'exclusivité de traiter, accessoirement, avec l'U.r.s.s. des questions du Proche-Orient dans le cadre des négociations Est-Ouest ? La nouvelle direction soviétique se dit disponible au dialogue, et prête à participer à l'effort de paix dans le monde. Rompons le cercle, et donnons-lui l'occasion de démontrer dans quel camp elle se situe réellement. ●

Au nom de l'ordre public

Gare à l'arbitraire ! Lorsque, au lendemain des attentats, la D.s.t. met la main sur une cinquantaine d'immigrés d'origine arabe, fait-elle réellement son travail de prévention du terrorisme ? Nous pouvons hélas aujourd'hui en douter.

D'abord parce que les dossiers de ces hommes et de ces femmes arrêtés se sont révélés vides. Ils n'avaient contre eux que d'avoir été sympathisants de la gauche arabe et rien n'a pu être prouvé de leur « soutien logistique » au terrorisme. Si bien que le tribunal de Paris les a libérés, après leur garde à vue.

Ils n'étaient pas pour autant sortis d'affaire. Leur dossier, sur le bureau du ministre de l'Intérieur, n'attendait qu'une signature pour que leur expulsion soit ordonnée, au nom de l'ordre public. Certains sont déjà partis, les autres vivent toujours avec cette épée de Damoclès au-dessus de leur tête. La procédure rappelle étrangement la lettre de cachet de l'Ancien Régime, puisqu'elle n'est contrôlée par aucune autorité judiciaire, seulement justiciable d'un appel auprès du tribunal administratif qui risque fort de ne statuer que trop tard.

Tout aussi grave : la manière dont se sont opérées ces arrestations. Plusieurs se sont vu offrir de « collaborer » avec la police française, de devenir agents de renseignements. Et certains ont été pendant plusieurs heures passés à tabac, au quai des Orfèvres. Rachad Ibrahim avait si bonne mine après ses deux jours de garde à vue que la police criminelle l'a envoyé à l'Hôtel-Dieu se faire soigner et examiner, avec radio du crâne, avant de le reconduire chez lui où il a été assigné à résidence. Il a porté plainte pour coups et blessures. Et, par esprit de vengeance, la police lui interdit toujours d'aller travailler, alors même qu'il ne fait plus l'objet d'aucune mesure de rétention.

L'Etat de droit suppose que la justice prédomine sur la police. Mais il prend de rudes coups quand un gouvernement perd son calme et espère, par quelques actions aussi spectaculairement discriminatoires qu'inefficaces, apaiser l'inquiétude de ses administrés.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

Me Yves Jouffa : "Les mesures de sécurité ne sauraient compenser les incertitudes de notre politique étrangère"

PAR JEAN LIBERMAN

Sur les dérives sécuritaires qui risquent de porter atteinte à ce qui reste pour nous l'essentiel, notre Etat de droit et nos libertés, nous avons voulu prendre l'opinion d'un homme qui leur est prioritairement attaché : Me Yves Jouffa, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

QUID – du moins en ces débuts de semaine – des effets réels du déploiement spectaculaire des mesures de sécurité anti-terroristes annoncées récemment par Matignon ? A propos de l'efficacité de l'une d'elles – le renforcement du bouclage des frontières par l'armée – un reporter connu (1) répond froidement : nulle. « J'ai passé 24 fois écrit-il, la frontière franco-belge et je n'ai été contrôlé que deux fois. » Cette frontière, disent les professionnels eux-mêmes, est « incontrôlable ». On conçoit certes leur scepticisme, qui



Pascal Lebrun

Me Yves Jouffa.

rejoint en vérité un doute assez général vis-à-vis desdites mesures, tempéré par l'inévitable solidarité de l'opinion quant à la nécessité de la lutte face au « mal absolu ».

Revenons toutefois brièvement sur l'ensemble de ces mesures :

– Rétablissement des visas pour les étrangers non membres de la C.e.e. (ce qui ne change guère la situation pour les ressortissants du Moyen-Orient).

– L'armée au secours de la police des frontières (voir résultats ci-dessus).

– Mise en œuvre immédiate des lois Pasqua-Pandraud (contrôles d'identités illimités, garde à vue prolongée...).

– Accélération des mesures d'expulsion (les plus contestées).

– Développement de la coopération (fort réticente jusqu'ici) entre les divers services anti-terroristes concernés.

– Accentuation des mesures de contrôle dans les lieux publics (fouilles notamment, d'une efficacité très relative).

– En prime, appel par affiches à la dénonciation des suspects (selon la mode allemande, assortie de récompense aux délateurs ..)



Si ce dispositif ne saurait être rejeté en bloc, il comporte cependant une marge, voire une faille, entre le dit et le fait... Dont les expulsions, expéditives et sans caution juridique, d'étrangers ne sont que l'exemple le plus saillant, dans un « background » d'interrogatoires parfois musclés, assaisonnés du chantage classique : faire l'« indic » ou être vidé. Bref l'engrenage se profile des dérapages de diverses natures – sur lesquels nous ne saurions sans nous renier fermer les yeux – qu'ils soient racistes, xénophobes, policiers ou encore fascisants avec, de plus, la cynique exploitation lepéniste de l'impuissance démocratique !

« L'UNITE » : Dans la rhétorique sécuritaire nos gouvernants sont passés du « Nous allons terroriser le terrorisme », ridiculisé, au « La riposte sera foudroyante »... mais, dans les faits d'abord, selon vous, le terrorisme peut-il pour l'essentiel être vaincu par des « mesures de sécurité » ?

YVES JOUFFA : Je tiens à dire au préalable que, quelle que soit la cause, aussi « noble » fût-elle, qui sous-tend son action, le terrorisme aveugle ne peut qu'être totalement condamné.

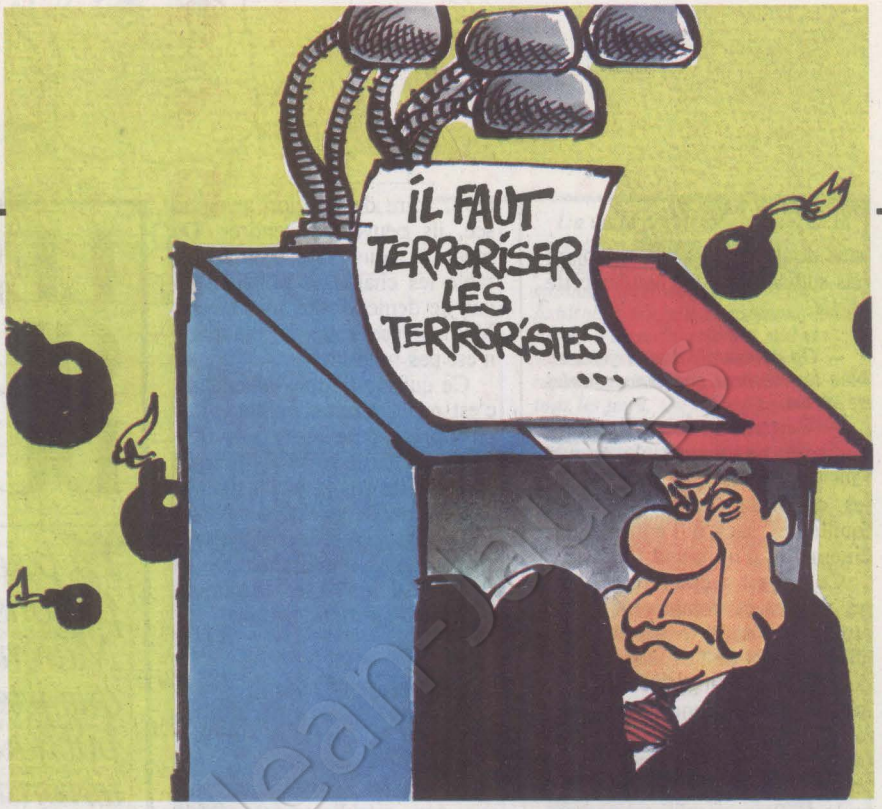
Cela dit, comment vaincre le terrorisme ? Il faudrait d'abord savoir qui sont les terroristes, qui les appuie ou les commande. Or je ne crois pas pour ma part qu'il n'y ait qu'*un* terrorisme, qu'un chef d'orchestre ; mais qu'il s'agit d'un phénomène très complexe aux causes diverses et qu'il y a donc *des* terrorismes.

Il est clair que la situation au Proche-Orient est essentielle dans ce à quoi nous assistons. Le conflit palestinien, la guerre Iran-Irak, la volonté de domination syrienne au Liban m'en paraissent les trois grandes causes. Il faut donc les traiter sur un plan politique et je reconnais qu'il n'est pas facile de leur apporter une solution. Mais tant qu'on ne l'aura pas fait, je crains que toutes les mesures prises,

(suite en page 10)

EXCLUSIF

Justin Fardé: "La peur doit changer de camp!"



PAR MARTINE DUCOUSSET

L'HOMME ne mâche pas ses mots. Déterminé, conscient de ses responsabilités, il n'hésite pas à mettre les pieds dans le plat. Dénonçant le laxisme du gouvernement, et son incapacité flagrante à régler le problème du terrorisme. « La peur doit changer de camp », affirme Justin Fardé, qui n'a pas été élu pour rien à l'unanimité secrétaire général du P.d.s. (Parti pour la défense de la sécurité). Fardé a des propositions à faire, il les a confiées en exclusivité à « l'Unité ». Fardé se révolte, Fardé s'insurge. Ecoutons-le.

« L'UNITE » : Depuis trois semaines, les attentats ensanglantent Paris. Comment jugez-vous la politique actuellement suivie par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme ?

JUSTIN FARDE : C'est une politique absurde. Nous sommes des gens responsables, nous savons que le terrorisme ne date pas d'aujourd'hui, mais nous estimons que l'on ne peut pas laisser le gouvernement étaler complaisamment les nouvelles mesures appliquées depuis quelques jours pour faire face à la vague terroriste, et nous taire de notre côté.

– Que reprochez-vous au gouvernement ?

– Le gouvernement est un petit peu lâche. S'il n'est pas responsable de tout, il ne peut pas, néanmoins, être responsable de rien. Et l'opposition n'a qu'un droit, c'est celui de se taire.

– Mais vous, vous ne vous taisez pas. Est-ce pour donner un avertissement ?

– L'insécurité, ça suffit. Il faut que le gouvernement, la police, la justice fassent quelque chose.

– Quoi donc ? Chacun sait que tout pouvoir, quel qu'il soit, est impuissant devant le terrorisme aveugle...

– Il faut terroriser les terroristes.

– A votre avis comment réagissent les Français devant les solutions proposées par le gouvernement ?

– Nos concitoyens ne font plus confiance au pouvoir actuel pour assurer leur sécurité et attendent beaucoup de la politique de fermeté et de réalisme que nous préconisons en ce domaine. Il est temps de rendre aux honnêtes gens la conscience de leur nombre et la confiance en leur force.

– Comment envisagez-vous la politique anti-terroriste ?

– Elle doit être, selon moi, complètement repensée. La France est devenue la plaque tournante du terrorisme international comme le montre, hélas, l'actualité la plus récente. La lutte contre le terrorisme d'une juridiction unique, permanente et spécialisée, ainsi que l'introduction dans le Code pénal de mesures répressives contre le terrorisme. Des réductions de peine aux « repentis » pourraient, à l'instar de ce qui a été réussi en Italie, être aussi envisagées.

– Et en ce qui concerne la police ?

– Pour éviter l'enchevêtrement des compétences auquel nous assistons actuellement, il faudra privilégier l'unité de commandement et d'action, la concentration des moyens et la spécialisation des fonctionnaires. Enfin, une plus large coopération européenne se révèle indispensable, mais la coopération est d'abord affaire de confiance, laquelle se prouve et s'exprime avec clarté.

– D'autres mesures vous paraissent-elles souhaitables ?

– Terroriser le terrorisme, c'est aussi cela : s'attaquer aux réseaux de soutien, empêcher d'agir les porteurs de valises. Je le répète, il n'y aura plus de sanctuaire, quel que soit le niveau social et culturel des gens qui composent « la mouvance ».

– Paris surtout est douloureusement frappé par le terrorisme. N'y a-t-il donc aucun remède ?

– Si le gouvernement, qui est le responsable direct de l'ordre et de la sécurité à Paris, devait encore laisser la situation s'aggraver, je demanderais officiellement que la loi soit revue et qu'elle permette au maire de Paris de disposer de pouvoirs en matière de sécurité.

– La sécurité, c'est votre priorité. Pourquoi ?

– Il est temps de prendre en compte les craintes et les aspirations populaires qui sont, hélas ! parfaitement justifiées.

– Votre conclusion ?

– La peur doit changer de camp.

Justin Fardé, un homme de fer ? Nos lecteurs astucieux auront rectifié d'eux-mêmes, et reconnu l'homme de paille. Fardé n'est qu'un pseudo, sous lequel se cachent quatre de nos ministres actuels : Jacques Chirac, Charles Pasqua, Robert Pandraud et François Léotard, plus un cinquième larron qui n'est autre que Jacques Toubon, secrétaire général du R.p.r. Ce sont eux, en fait, qui ont tenu mot pour mot, avant mars 1986, les propos dont se targue notre cher Justin Fardé (et notamment dans « le Figaro » du 8 février 1986). Eux qui jouaient les matamores et prétendaient détenir toutes les solutions à tous les problèmes. Il ne s'agit pas, évidemment, de les rendre responsables du terrorisme. Simplement de leur rafraîchir la mémoire au moment où, alors que le Premier ministre en appelle à l'union, certains de ses amis politiques continuent à dire tout et n'importe quoi. Un peu de décence, Messieurs Toubon, Peyrefitte et Lecanuet...

(suite de la page 8)

sans doute nécessaires, ne soient pas suffisantes pour juguler cette vague.

– On ne saurait donc rejeter en bloc les mesures gouvernementales de sécurité..

– Certainement, et il en est qui sont nécessaires. Je trouve tout à fait normal que, dans les circonstances actuelles, on fouille les sacs à l'entrée d'un cinéma ou d'un grand magasin.

Ce qui est à craindre ce sont les dérives et notamment celles auxquelles nous avons déjà eu affaire. Ainsi de l'expulsion hors de France d'étrangers contre lesquels on n'a aucune charge précise mais qui seraient « soupçonnés d'être dans la mouvance du terrorisme ». Le vague de la formule du Premier ministre permet tous les abus.

S'il y eut, en fait, jusqu'à présent, très peu d'expulsions c'est grâce à la protestation de nombreuses associations, au premier rang desquelles la Ligue des droits de l'homme. Aussi bien faut-il continuer de protester contre cette généralisation de la notion « d'urgence absolue », invoquée également contre les Basques, et qui constitue à mon sens un véritable détournement de la loi.

– Vous établissez donc des différences entre les mesures prises... Ne faut-il pas néanmoins, parmi ces dérives et du fait des pouvoirs discrétionnaires accordés à la police, comme du flou juridique dans lequel elle opère, relever d'autres déviations de type raciste ou xénophobe ?

– Revenons d'abord sur un point. Je n'aime pas beaucoup qu'on fasse jouer à l'armée, notamment aux soldats du contingent, un rôle de police. Il est toujours dangereux en démocratie de donner à l'armée, chargée de défendre le territoire national, une fonction qui n'est pas la sienne. En ce qui concerne l'accroissement – dangereux en soi – des pouvoirs de police il ne faut pas faire automatiquement l'amalgame avec un vague de xénophobie.

Certes, je ne crois guère à l'efficacité des procédés d'affiches avec primes, qui relèvent d'une justice de far-west. Je vois, par contre, quel climat de suspicion, voire de délation généralisée, ils peuvent engendrer. De même je trouve tout à fait déplorable les chantages policiers en vue de dénicher des indicateurs. Malheureusement la pratique n'est pas nouvelle.

Ce qui me frappe, cependant, c'est que l'opinion publique jusqu'à présent ne réagit pas trop mal : elle garde son sang-froid et on n'assiste pas pour l'instant, à l'exception de quelques cas isolés, à une vague de xénophobie en particulier anti-arabe. Que se passera-t-il après les manifestations du Front national, je l'ignore...

– On constate à cet égard une pression redoublée en vue du rétablissement de la peine de mort...

– Je note cependant, d'une part, que M. Chirac a déclaré que son rétablissement n'était pas à l'ordre du jour. Je voudrais, d'autre part, vous rapporter la réponse que j'ai entendu faire récemment à Paris, par M. Abba Eban, homme politique israélien bien connu et président de la Commission de la défense de la Knesseth, à la question : n'envisagez-vous pas, en Israël, pour lutter contre le terrorisme, de rétablir la peine de mort ? « Certainement pas, a-t-il rétorqué, car je considère qu'Israël y perdrait son âme ». Je n'ai rien d'autre à dire pour la France démocratique.

– L'exploitation lepéniste de la situation dans un sens ouvertement anti-démocratique n'est-elle pas inquiétante ?

– A dire vrai le langage de Le Pen n'est pas nouveau. N'a-t-il pas justifié la venue au pouvoir de Pinochet, de même que l'intervention de l'armée en cas de circonstances graves, ou que seul un chef pouvait alors sauver le pays. C'est là sa pensée profonde. Mais aussi inquiétantes me paraissent les déclarations d'un syndicat de police (2) qu'on sait très proche de Le Pen et qui a pu mettre directement en cause le régime républicain sans, qu'à ma connaissance, il y ait eu une réaction quelconque du ministre de l'Intérieur.

– Pour nous résumer, ces mesures, au-delà de leur efficacité à effets pervers ne visent-elles pas surtout à rassurer l'opinion ?

– Certainement, mais c'est assez compréhensible. Ces problèmes sont terriblement complexes et, au seul plan de l'efficacité, nouveaux pour la police. Disons qu'en l'occurrence les rodomontades de M. Pasqua sont devenues ridicules et qu'il s'agit certainement d'un travail de longue haleine... Imaginons seulement, au cas où ces événements se seraient produits l'an dernier, quelle aurait été la réaction des politiques aujourd'hui au pouvoir par rapport au précédent. N'incriminait-on pas à l'époque le « laxisme » de Robert Badinter ou la mauvaise gestion du gouvernement de gauche ! Je constate que c'est pire aujourd'hui et considère que nos gouvernants auraient mieux fait de se taire hier.

LES ESPIONS QUI VENAIENT DU SHOW

La polémique entre deux anciens patrons des services secrets Alexandre de Marenches et Pierre Marion ne peut que jeter le trouble dans une opinion publique éprouvée par la vague terroriste qui frappe la France. Elle renforce par ailleurs la piètre opinion qu'ont les Français sur l'efficacité des services spéciaux. Alors à quel jeu jouent-ils ?

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

MARENCHES et Marion s'accusent réciproquement de n'avoir pas bien mesuré naguère le phénomène terroriste et ses retombées en France. De déclarations fallacieuses en petites phrases assassines les anciens chefs des services secrets règlent les comptes obscurs. Si prompts à dénoncer les manigances des agents étrangers qui « désinforment » pour mieux combattre la Nation, ils se livrent aujourd'hui, par médias interposés, à une polémique grotesque et inutile. On peut deviner la joie des exécutants, mais surtout des instigateurs, des attentats qui ensanglantent la France, devant un déballage si impudique des « secrets » de nos services spéciaux.

Le comte de Marenches nous dit : « J'aurais bien des choses à dire, mais je ne les dirai pas ! » Ce qui ne l'empêche pas, au demeurant, avec quelques phrases bien senties, de « flinguer » Giscard et quelques-uns de ses anciens ministres. Il dit ne pas s'intéresser « à la politique politicienne » mais donne son avis sur tout et sur n'importe quoi. Ainsi son matraquage sur l'impuissance des « démocraties molles » face aux dangers de la troisième guerre mondiale ressemble fort aux propos des adeptes du « tout sécuritaire » qu'on a entendus jusqu'à l'excès avant le 16 mars. Si ces derniers se font aujourd'hui un tout petit peu plus discrets, n'est-ce pas Monsieur Pasqua ?, Marenches, lui, continue sur sa lancée. Il nous propose de



Alexandre de Marenches.

« renoncer à certaines petites libertés pour ne pas les perdre toutes ».

Chiche patron, on commence par la liberté de presse ?, ou par la liberté de réunion ? Face au terrorisme, semble nous dire Marenches, il faut une démocratie musclée, et pourquoi pas alors un régime policier traquant ici et là les ennemis de la République ? Il vaudrait mieux pour ne pas faire le jeu des terroristes mener contre eux un combat sans merci et sans mettre en danger les conquêtes démocratiques durement acquises. Mais, hélas, les partisans de l'idéologie sécuritaire préfèrent mettre les bombes au profit de leurs vieilles lunes autoritaires.

Pierre Marion de son côté avait répondu aux propos du comte de Marenches en se déclarant stupéfait de l'héritage lamentable laissé par celui-ci après son passage (1970-1981) à la tête du Sdece. Selon Marion : « Rien n'avait été fait pour mettre en place une structure cohérente de lutte anti-terroriste. » Il ajoute un petit commentaire sur le récent livre de Marenches, « il a mis en difficulté certaines missions en cours ». Rien de moins ! Pour se défendre des accusations lancées par son prédécesseur, Marion pousse le bouchon un peu trop loin. Il affirme avoir proposé à François Mitterrand des actions « homo » (élimination physique) que le président aurait refusées. Marion ouvre bien grand son parapluie et dégage ainsi sa responsabilité. On comprend mieux alors pourquoi il n'a pas fait long feu à la tête de la D.g.s.e.

Les fruits de cette polémique imbécile sont là. A l'étranger, nos alliés et aussi nos ennemis doivent bien rire devant ce déballage de linge sale qui tombe à un si mauvais moment. Le prestige des services spéciaux ne sortira pas grandi de cette affaire. Mais si nos duettistes ont encore des choses à dire sur le fonctionnement des services qu'ils ont dirigés, pourquoi ne pas le faire devant une commission parlementaire qui pourra juger du bien-fondé de leurs critiques et de leurs récriminations pour ensuite proposer les changements nécessaires ? Ce serait plus discret, plus démocratique et aussi plus utile.

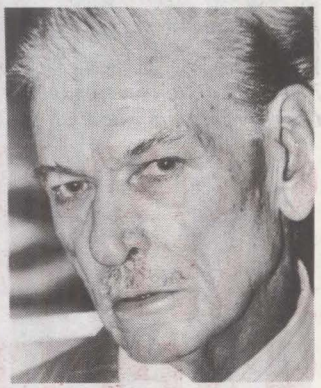
Il reste toutefois une question de taille. Quel est l'état actuel de nos services spéciaux ? La France mobilise actuellement l'ensemble de ses services. D.g.s.e., D.s.t., R.g. et D.p.s.d. (1). Par la force des choses les activités de ces organismes restent secrètes. Seules quelques « bavures » exceptionnelles ou les fautes graves percent l'épaisse muraille du silence. Il est donc difficile d'évaluer avec précision la situation actuelle de chaque service, d'autant plus que, comme le dit un fonctionnaire forcément anonyme : « On parle de Greenpeace ou naguère de l'affaire des micros du « Canard enchaîné », mais on ne parle pas, et c'est mieux ainsi, des centaines d'opérations réussies en France et à l'étranger. »

Soit ! il est vrai aussi que de rapports parlementaires en livres de confidences on peut se faire une petite idée, et pas toujours très reluisante, de l'état des services. Pierre Péan (2) cite le rapport du sénateur Masson qui, à partir d'une enquête réalisée en 1983 peut écrire : « Il doit être souligné que la D.g.s.e. est actuellement assez mal adaptée à la recherche du renseignement sur le terrorisme international. » Et nous savons tous que sans « renseignement » il n'y a pas d'action possible. Toujours selon Pierre Péan, dans « le Nouvel Observateur » (3) : « La D.s.t. a quelque peu traîné les pieds quand le gouvernement lui a demandé, à partir de 1982, de faire de la lutte anti-terroriste un de ses objectifs prioritaires. »

Il semble que le Proche et le Moyen-Orient aient été particulièrement délaissés en ce qui concerne la recherche de renseignements. Et ce, malgré l'intérêt évident que cette région du monde a pour la France. Cette dérive aurait commencé après le départ du général De Gaulle. A partir de ce moment, la politique extérieure de la France, et en conséquence les services spéciaux travaillant à l'étranger ou en direction de l'étranger, s'est un peu trop vite rangée à l'idée d'une division du monde où la place de la France devenait plus réduite. Les « services » se sont surtout occupés de l'Afrique noire. Le leader de l'Occident, les Etats-Unis, ayant les moyens et la volonté de faire le reste il ne fallait donc pas se préoccuper ; d'autant que les excellents rapports tissés par le chef du S.d.e.c.e. (Alexandre de Marenches) avec ses homologues de la C.i.a. pouvaient lui permettre de bénéficier des renseignements collectés par la centrale américaine. Situation délicate qui rendait la France aveugle sur un grand nombre de points chauds de la planète. Les handicaps accumulés depuis les années soixante-dix dans le domaine du renseignement moyen-oriental ne peuvent pas être comblés en quelques mois. Mais d'autres régions du monde ont aussi été délaissées.

Un autre problème est celui de la guerre des services spéciaux, pendant souterrain de la très connue guerre des polices. Peu habitués à travailler ensemble, les hommes de ces services tombent volontiers dans une paranoïa répandue chez les « espions » de tous les pays. On se méfie des collègues du même service mais aussi et surtout des agents des autres « boîtes » françaises. Cela entrave souvent le bon fonctionnement d'une coopération inter-services qui est devenue urgente. Sans parler de la difficulté de faire coexister des civils, des gendarmes et des militaires sous le commandement — au moins théorique — d'un ministre issu du sérail politique.

A.f.p.



Pierre Marion.

Face à cette situation la vaine polémique à laquelle se sont livrés les deux compères, Marion et Marenches, a quelque chose d'indécent. Si l'heure n'était pas si grave on pourrait en rire. D'autant plus que si on juge les résultats actuels de la lutte anti-terroriste, ces deux dinosaures n'ont pas de quoi se vanter !

(1) D.g.s.e. : Direction générale de la sécurité extérieure ; D.s.t. : Direction de la surveillance du territoire ; R.g. : Renseignements généraux ; D.p.s.d. : Direction de la Défense.

(2) Pierre Péan « Secret d'Etat » Fayard, Paris 1986.

(3) « Le Nouvel Observateur », 19-25 septembre 1986.

— Finalement, face à ce terrorisme d'importation, l'essentiel pour un gouvernement n'est-il pas d'avoir une politique étrangère cohérente ? Or, touchant au Moyen-Orient, que ce soit vis-à-vis d'Israël ou de l'Iran, les hésitations, voire les revirements, de M. Chirac ne favorisent-ils pas les tentatives terroristes ?

— On ne sait plus très bien en effet quelle est la politique étrangère du gouvernement et il me semble qu'on en soit revenu aux incertitudes de la période Giscard d'Estaing. Je pense pour ma part que c'est la pire des choses. Et je ne puis qu'opposer à cela l'attitude très claire d'un François Mitterrand. Il a toujours tenu le même langage quels que soient ses interlocuteurs. Il a eu notamment le courage de parler dans les pays arabes du droit à l'existence de l'Etat d'Israël et à Jérusalem du droit des Palestiniens à une patrie. Je crois en effet que, dans la mesure où les forces multiples dont nous parlions sentent que la politique française hésite, cela renforce les risques de terrorisme. A l'inverse une position extrêmement ferme leur donnerait beaucoup moins de prise.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN LIBERMAN

(1) René Backmann dans le « Nouvel Observateur » du 19.9.86.

(2) La Fédération Professionnelle Indépendante de la Police (F.p.i.d.).



A.f.p.

Militants de la communauté arabe déposant une lettre ouverte à Georges Ibrahim Abdallah à Fleury-Mérogis.

QUAND IL NE FAIT PAS BON S'APPELER ABDALLAH

La tentation de l'amalgame frappe de plein fouet les communautés arabes. Prenons garde de ne pas transformer les frisés et autres basanés en otages.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

IL ne fait pas bon s'appeler Abdallah – autant dire Dupont, dans les pays arabes – quand on circule en région parisienne, ces derniers temps. L'un d'eux, Egyptien d'origine et sans aucun lien avec la fameuse famille libanaise, a passé une journée au poste, sans autre explication plausible que la pure vexation.

Des exemples de dérapages comme celui-là, nous risquons d'avoir à en connaître d'autres, dans les semaines à venir. Du plus mineur au plus grave, comme les menaces d'expulsions qui pèsent sur des dizaines d'immigrés.

La tentation de l'amalgame frappe de plein fouet les communautés arabes. « Jusqu'à présent, les terrorismes avaient un nom, ils étaient répertoriés, localisés à des groupes précis. Terrorisme arabe, ça touche tous les basanés, tous les frisés », explique un Marocain de Paris.

(suite en page 14)

L'IMA : LE CENTRE POMPIDOU DE LA CULTURE ARABE

« L'homme est ennemi de ce qu'il ignore. » Pour que les Français n'ignorent plus le monde arabe, l'Ima qui sera inauguré en novembre, a pour ambition première de tisser des liens et de construire des ponts entre deux cultures dont la rencontre était inévitable.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

***DANS** une atmosphère déjà tendue par la crise et les tentations de xénophobie, les attentats n'arrangent rien. Les effets du terrorisme se conjuguent aux images inquiétantes portées par l'intégrisme et aux discours irresponsables de la droite pour dessiner un portrait-robot du parfait bouc émissaire : l'Arabe.*

Pourtant, des milliers d'Arabes vivent aujourd'hui en Europe : la rencontre entre nos deux cultures est inévitable. Des liens doivent se tisser, des ponts se construire. L'Institut du monde arabe, qui doit être inauguré en novembre prochain, a avant tout pour ambition d'être ce trait d'union, avec comme premier souci la volonté de dissiper les ignorances et lever les malentendus. « L'homme est ennemi de ce qu'il ignore », dit un proverbe arabe.

A la volonté des pays arabes de se faire connaître et de combattre les préjugés, a correspondu, en France, la prise de conscience de l'importance stratégique et économique ainsi que du poids croissant de la communauté musulmane sur son territoire. Ainsi est née, il y a une dizaine d'années, l'idée de créer à Paris un Institut du monde arabe dont le directeur actuel, Bassem el Jisr, souhaite qu'il réussisse « une double synthèse : d'abord entre les différents aspects, passés et présents, de la culture arabe. Ensuite sur les points de convergence avec la culture occidentale. »

Il s'agit rien moins que de tisser la trame d'un langage commun à deux civilisations qui ont beaucoup à se dire. « Nos destins sont liés », souligne Bassem el Jisr. Parce qu'entre les deux blocs, le monde arabe se sent plus d'affinités avec la Vieille Europe, dont il ne craint plus la domination. Et parce qu'il occupe une place intermédiaire, tant géographique que culturelle et économique, entre l'Occident et le tiers monde. Nos histoires, pendant des siècles, n'ont cessé de se croiser, de s'enrichir. « Il n'est pas au bord, ou près, de la mer

Méditerranée de civilisation qui soit libre de toute dette à l'égard de ses voisines », rappelait Pierre Guidoni (avant que le gouvernement de Chirac le chasse en vingt-quatre heures de son poste de président de l'I.m.a.). Souvenons-nous de Cordoue, qui comptait plus de 200 000 livres quand en France on commençait à peine à écrire les premiers manuscrits. C'est là que les érudits arabes et juifs ont traduit et transcrit tous les grands textes de l'Antiquité. C'est à partir de là que l'Europe a pu entamer sa Renaissance.

Depuis 1980, la France s'est associée à dix-neuf pays pour créer une fondation commune, à égalité de droits et d'obligations (le fait est suffisamment exceptionnel pour mériter d'être souligné). Quatre ans plus tard, la Libye rejoignait les premiers fondateurs : tous les pays d'Afrique du Nord, (à l'exception de l'Egypte, recalée pour cause de traité avec Israël), le Soudan, la Somalie, Djibouti, tous les Etats de la péninsule arabique, l'Iraq, la Syrie, le Liban et la Jordanie, se sont unis à la France pour y « développer l'étude et la compréhension du monde arabe », favoriser les échanges culturels et la coopération, et faciliter une réflexion commune sur le monde actuel et son avenir »...

A ces objectifs s'ajoute une priorité, définie par Pierre Guidoni : « S'adresser au plus large public, toucher des centaines de milliers de visiteurs chaque année. » Pour répondre à cette ambition, le choix s'est porté sur la construction d'une sorte de Centre Pompidou de la culture arabe. Une bibliothèque de 50 000 volumes – de la littérature pour enfants à la philosophie, des livres de cuisine à la poésie – entièrement informatisée, sera dès la fin de l'année à la disposition de tous. Le musée accueillera entre autres les collections du Louvre qui dorment dans des caisses ainsi que des collections ethnologiques et une exposition permanente d'art contemporain, sans équivalent en Occident. La musique et les images auront leur place, autour d'un auditorium, d'une salle d'actualité et d'une petite salle de projection.

Rendre compte de la diversité mais aussi de l'unité profonde du « monde arabe » est également l'objectif des activités que l'Institut développe hors de ses murs. Ses expositions itinérantes ont commencé leur périple dans toute la France, des émissions d'apprentissage de la langue arabe ont déjà été diffusées à la radio, des manuels de connaissance de la culture arabe sont en préparation, sous la houlette de Tahar Ben Jelloun, des co-éditions avec Jean-Claude Lattès commencent à trouver un public pour la littérature arabe contemporaine.

« Pour nombre d'intellectuels intégrés à la vie culturelle et économique à Paris ou à Londres, l'identité du monde arabe n'est pas dans son caractère exclusivement arabe mais dans sa mixité avec la culture européenne », insiste Bassem el Jisr. La synthèse qu'il appelle de ses vœux, il la définit comme « une sensibilité, nourrie de deux origines, à travers des conflits et des choix, conscients et inconscients : c'est inventer des modes d'être, de penser et d'agir, nouveaux, sans renier l'authenticité de son milieu ethnique. »

C'est pourquoi il attache beaucoup d'importance aux arts plastiques dans les activités de l'I.m.a., comme à un domaine plus ouvert que d'autres à la compréhension réciproque et au dialogue. « L'écart, les malentendus, y sont moins creusés parce qu'ils ont été dépassés », a-t-il confié à une revue d'art « Canal ».

Pourtant, même inévitable, la rencontre risque d'être compromise par bien des durcissements. Ici, ce sont les slogans lepénistes et pasquaiens, la confusion entretenue entre terroriste, délinquant, Arabe et musulman intégriste. « De nombreux Français sont convaincus que la présence arabo-islamique sur leur territoire menace l'intégrité de l'identité française », reconnaît Bassem el Jisr. Mais il répond : « Je peux être français et vivre l'islam à 100 % : aucune loi française ne s'oppose aux cinq conditions qui suffisent à faire un bon musulman : croire en Dieu, dire que Mahomet est son prophète, prier cinq fois par jour, respecter le jeûne du Ramadan et consacrer 2,4 % de ses revenus à les distribuer autour de soi. »

L'intégriste ne se contente pas de ces cinq conditions pour assumer son islam, il prône le Jihad et le repli sur soi. S'il gagne aujourd'hui du terrain, il n'est pas non plus majoritaire, estime Bassem el Jisr, parce que trop opposé au « vrai visage de l'islam ».

L'islam, au contraire, est porteur d'un message qui a de bonnes chances d'être entendu en Europe. « Si le christianisme est la religion du dépassement de soi et du pardon, le grand trait de l'islam c'est l'équilibre, « Vous êtes les gens du centre, du milieu », dit l'islam. Rien n'arrive que par la volonté de Dieu mais, attention, vous êtes libres. Ce n'est pas seulement de choisir entre les extrêmes, c'est aussi un équilibre qui ne se cherche pas dans la ressemblance mais dans les diversités, par les différences. »

Message d'équilibre entre temporel et spirituel, l'islam a de quoi séduire. « Au moins autant que les nouvelles sectes qui attirent beaucoup de jeunes Européens et Américains. » Les Arabes, de leur côté, ne manquent pas d'être séduits par la culture occidentale. « Pas seulement pour la liberté sexuelle et la société de consommation mais par les valeurs de liberté, de démocratie, par la technologie. »

« Nous n'avons pas grand chose pour éblouir l'Occident mais nous n'avons aucune raison de le détruire, de rejeter des valeurs qui ne nous interdisent pas de vivre notre spécificité », conclut Bassem el Jisr.

Un discours qui ouvre la voie à bien des collaborations. Reste à convaincre tous les partenaires. Travail de longue haleine pour l'I.m.a. : « Ce sont des actions comme les nôtres qui ouvriront des brèches dans ce mur qui sépare nos deux mondes. »

Bassem el Jisr avec l'émir Abdallah, prince héritier d'Arabie Saoudite.



L'immeuble de l'I.m.a., à Paris.



Pascal Lebrun

(suite de la page 12)

Soigneusement entretenu par la droite, l'amalgame donne au racisme une occasion publique de s'exprimer : dans la manifestation du Front national sur les marches de l'Opéra lundi dernier (au fait, les poseurs de bombes de Toulon et d'ailleurs, ne sont-ils pas des terroristes ?), dans les bombages qui fleurissent sur les murs (« Bombes arabes : assez ! »), dans les regards soupçonneux essuyés quotidiennement par des jeunes trop bronzés, dans les contrôles d'identité pointilleux qui se multiplient en banlieue, loin pourtant des lieux protégés par le quadrillage policier.

Dans cette atmosphère tendue, le gouvernement ne joue pas les conciliateurs. Le ministère de l'Intérieur en profite même carrément, en accélérant sa campagne d'expulsion, dans la foulée. En région lyonnaise, on utilise par exemple des formulaires signés à l'avance par Pandraud pour détenir en centres de rétention administrative des immigrés dont certains, mineurs ou nés en France, sont protégés par la loi contre ces pratiques.

Ces mises en cause de l'Etat de droit inquiètent tous les démocrates et, évidemment, au premier chef, les communautés arabes vivant en France. Six organisations maghrébines, dès le 10 septembre, ont publié un communiqué condamnant les actes des terroristes. Le 17, un groupe de militants de la communauté arabe déposait à la prison où Georges Ibrahim Abdallah était détenu, une lettre ouverte : « Déjà, ces attentats sont prétexte à une remise en cause du droit d'asile, sans parler des expulsions arbitraires. » (Le prisonnier, transféré à la Santé à Paris, a depuis fait savoir par son avocat Me Vergès qu'il n'y avait pas de réponse.)

Depuis, ce mouvement ne cesse de s'amplifier. Simplement parce que la peur qui a frappé les Parisiens touche tout autant les Français que les étrangers. « Nous vivons ici, nous aussi nous risquons d'être victimes des attentats », résume Samia. « Nous ne voulons pas être les otages de cette guerre » répète un Tunisien.

La peur physique – confirmée justement lors de l'attentat de la rue de Rennes devant Tati – et la crainte des retombées racistes pourraient avoir des conséquences durables à l'intérieur de la communauté arabe. Certains groupes se sentaient assez proches des mouvements palestiniens et fermaient les yeux devant les moyens employés par leur résistance. D'autres pratiquaient la politique de l'autruche en répétant, comme nombre de Français que, de toute façon, ils ne comprenaient rien à ce qui se passe au Liban... Le danger en fait sortir plus d'un de sa réserve pour condamner le terrorisme sous toutes ses formes, en refusant d'y voir une solution véritable aux problèmes du Moyen-Orient.

« C'est un peu une mesure du degré d'intégration », constate Mogniss un de ceux qui ont pris l'initiative de la lettre à Ibrahim Abdallah. Le dernier appel signé par dix associations – des traditionnels collectifs de travailleurs immigrés à Radio-Beur, de l'Association des droits de l'homme et des libertés dans le monde arabe à Sans-Frontière – semble lui donner raison. Ces organisations souhaitent qu'une déclaration publique du gouvernement mette hors de cause la communauté arabe et elles demadent à être reçues par le président de la République et le Premier ministre.

« J'y suis, j'y reste. » Autour de ce slogan, les militants arabes en France se sont battus contre la loi Pasqua, pendant tout l'été. La même idée les anime aujourd'hui dans leurs initiatives contre le terrorisme ou lorsqu'ils cherchent à élargir leurs liens avec les démocrates susceptibles de se battre à leurs côtés. Ainsi, ils se préparent à continuer la lutte pour que les décrets d'application de la loi Pasqua sur l'immigration et les expulsions soient le moins « scélérats » possibles. Ainsi ils se préparent à participer au débat sur le code de la nationalité qui devrait s'ouvrir le mois prochain.

« J'y suis j'y reste » et « Les libertés, ça nous intéresse » : le terrorisme qui nous frappe fait peser sur la France les risques de divisions, d'opposition entre les communautés. Il peut aussi, au contraire, resserrer les liens qui unissent ici tous ceux qui ont intérêt à ce que l'Etat de droit soit protégé. ●

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

SENAT: UN CHARME DISCRET

Les élections sénatoriales ne passionnent pas les foules qui ne se sentent pas concernées. Pourtant le rôle de la seconde Assemblée ne fait que s'accroître.

Discrètes élections sénatoriales ! Elles auront lieu dimanche et, comme à l'accoutumée, elles laissent les Français assez indifférents. Leur préparation, ces derniers mois n'est pas sortie du cercle restreint des états-majors des partis politiques. Point de battage, point de campagne électorale passionnée. Et, dimanche soir, il y a fort à parier que le résultat de ce scrutin sera éclipsé par celui de la législative partielle de Haute-Garonne.

Cette désaffection de l'opinion publique s'explique en grande partie par les caractéristiques d'un scrutin organisé au suffrage indirect et requérant la réunion d'un collège électoral (1). Pourtant ces sénatoriales revêtent un enjeu qu'on aurait tort de sous-estimer. La dernière législature a révélé l'importance croissante du rôle du Sénat dans la vie parlementaire. Une tendance que renforce encore le contexte politique actuel. En effet, contrairement à l'Assemblée nationale, le gouvernement ne peut étouffer le débat parlementaire au Sénat par l'utilisation du 49-3 dont Jacques Chirac est devenu un spécialiste. D'où des responsabilités accrues pour les membres de la Haute Assemblée, et notamment pour les socialistes placés en première ligne dans le combat contre la droite.

Le 28 septembre, 117 sièges sont soumis à renouvellement dans 27 départements, ainsi qu'à Paris, en Guadeloupe et en Martinique, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Sans oublier trois élections partielles organisées afin de pourvoir trois sièges vacants : ceux de Marc Becam (Finistère), Roger Quilliot (Puy-de-Dôme) élus le 16 mars à l'Assemblée nationale, et de Pierre Bastié (Aude) qui a démissionné le 16 juillet. Enfin, quatre représentants des Français à l'étranger doivent être également élus.

Les sénatoriales font coexister deux modes de scrutin : le scrutin majoritaire à deux tours dans les départements devant élire moins de cinq sénateurs, ainsi que dans les D.o.m., à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ; et la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne dans les départements où sont renouvelés cinq sièges ou plus. Que faut-il attendre de ces élections ? Reflet des scrutins nationaux et locaux antérieurs elles devraient traduire et concrétiser les succès enregistrés par la droite lors des précédentes échéances municipales et cantonales. Elles seront d'autant moins favorables au P.s. et au P.c. que les sénateurs, dont le mandat est renouvelable dimanche, ont été élus en 1977, année des plus fastes pour la gauche.

Le Parti communiste est de loin le plus menacé. Dix-neuf de ses vingt-quatre sénateurs sont concernés par ce scrutin. Or seize d'entre eux sont issus de la région parisienne où le P.c. a subi un important reflux lors des dernières municipales. Le P.c. a du souci à se faire ! Il n'est pas sûr d'obtenir les quinze élus nécessaires pour constituer un groupe au Sénat...

Moins alarmant est le prévisible recul du P.s. dont vingt et un sénateurs remettent leur mandat en jeu. Les pertes socialistes devraient notamment se localiser dans le Var, le Vaucluse, la Savoie. A Paris, où la liste socialiste est conduite par Claude Estier, le recul des municipales de 1983 ne permet plus qu'un seul élu au lieu des deux sortants. Ces pertes pourraient être compensées en partie par des gains dans les Yvelines, le Rhône et, peut-être, l'Essonne.

En toute logique c'est le R.p.r. qui fera la bonne opération de ces élections en devenant sans doute le premier groupe au Palais du Luxembourg. Mais le succès de la droite pourrait être amoindri et les pertes de la gauche amorties par les dissensions qui ont surgi au sein de la majorité dans certains départements. Face à des listes d'union R.p.r.-U.d.f. se sont montées des listes dissidentes (deux dans le Val-d'Oise, une en Vendée, trois dans l'Essonne). Dans ce dernier département, Paul Loridant, le second de la liste socialiste, peut même réellement profiter de la cacophonie à droite pour conquérir un siège à la Haute Assemblée. Comme quoi, même des élections

DECOUPAGE

Le temps de la réflexion

Le gouvernement est-il composé de cancres ? Après François Léotard pour la loi sur l'audiovisuel, c'est Charles Pasqua qui a été obligé de refaire sa copie. Le découpage électoral qu'avait conçu le ministre de l'Intérieur est loin d'avoir satisfait le Conseil d'Etat. Le 20 septembre, celui-ci s'est prononcé pour une révision de la délimitation de dix-sept départements (quatre-vingt-dix-neuf circonscriptions) et pour un réaménagement des circonscriptions dans huit autres départements.

Charles Pasqua a donc été obligé de tenir compte des critiques du Conseil d'Etat concernant vingt-cinq départements soit un quart de la carte électorale de la France pour présenter une nouvelle mouture de son projet d'ordonnance. Un véritable camouflet qui prouve que les critiques socialistes sur le découpage étaient tout à fait fondées. Le ministère de l'Intérieur a rectifié le tir avec célérité de manière à ce que le dossier soit traité au Conseil des ministres de mercredi dernier.

A l'issue de ce conseil des ministres le président de la République a tenu à faire savoir qu'il n'était peut-être pas « sage de réveiller cette controverse au moment où les Français sont appelés à se rassembler. » Mais le dossier ne lui ayant été remis que la veille au soir, il a estimé devoir prendre le temps de la réflexion avant de décider s'il signerait ou non le texte de l'ordonnance. Tout en précisant que la question serait réglée dans un « délai aussi bref que possible. »



sénatoriales peuvent réserver des surprises !

(1) Le collège électoral est composé dans le cadre départemental des députés, des conseillers généraux et des conseillers régionaux. Des délégués des conseillers municipaux participent également au scrutin ; leur nombre est fixé en fonction de l'importance de la population des communes.

TOULOUSE : LE NOUVEAU SOUFFLE

En deux mois de campagne, Lionel Jospin a sensiblement modifié le paysage politique de la Haute-Garonne. On connaîtra dimanche soir l'importance des dividendes.

La campagne électorale en Haute-Garonne s'achève. Depuis près de deux mois, Lionel Jospin sillonne tout le département, en pratiquant une campagne « de terrain, près des gens ». Hier soir, il tenait un meeting à Toulouse devant 5 000 personnes. Une occasion pour le Premier secrétaire du P.s. de stigmatiser la politique économique de la droite et de rappeler aux membres du gouvernement leurs promesses démagogiques, faites avant le 16 mars, tant en matière d'emploi que de sécurité. Deux secteurs dans lesquels la politique gouvernementale a déjà manifestement échoué.

Le scrutin de Haute-Garonne constitue donc pour les électeurs de ce département une excellente occasion de sanctionner les six premiers mois de l'action de Jacques Chirac. Ce message, Lionel Jospin l'a fait passer durant toute sa campagne, et notamment lors de ses trois derniers meetings, hier à Toulouse, lundi à Saint-Gaudens et le 19 septembre à Muret. Des réunions chaleureuses qui avaient attiré beaucoup de monde et témoignaient ainsi de la dynamique entraînée par la candidature de Lionel Jospin. Les derniers sondages créditent la liste du P.s. de 39 %. Reste que ce mouvement devait être conforté dans les derniers jours de manière à atteindre amplement l'objectif que s'est fixé Lionel Jospin : la réélection de quatre députés socialistes pour la Haute-Garonne.

A droite, à l'approche de l'échéance, on s'énerve. Le chiraquien Marc Giacardy, président de la commission industrie, commerce et artisanat de la région, a jeté un pavé dans la mare de Dominique Baudis, le nouveau patron de Midi-Pyrénées : « Nous sommes installés depuis six mois, il faut mettre en place un projet économique. » En pleine période électorale, Giacardy aurait voulu mettre en difficulté Baudis, il ne s'y serait pas pris autrement. Saine ambiance au sein de la majorité dans la région !

Mal à l'aise depuis le début de la campagne, le maire de Toulouse a imputé aux socialistes la responsabilité du processus qui a conduit à l'annulation de l'élection de Haute-Garonne. Lionel Jospin a réagi en déposant une plainte contre Dominique Baudis pour diffamation. Il s'élève « contre les propos du maire de Toulouse l'accusant de machination qui aurait entraîné l'annulation des élections du 16 mars ».

Enfin, Dominique Baudis a refusé de participer à un face-à-face avec Lionel Jospin sur F.r.3. Prétexte invoqué par le maire de Toulouse : le souhait de participer à un débat avec l'ensemble de la gauche et non pas seulement avec le représentant du P.s. « Baudis se dégonfle, constatent les socialistes locaux. Tant sur le plan médiatique que politique il a peur de tomber sur plus fort que lui. »

Lionel Jospin, lui, continue jusqu'au bout de mener sa campagne de contacts. Avec une grande première. Lundi dans la nuit, il a rendu visite aux travailleurs du tri postal, du service fabrication de « La Dépêche du Midi », et du service de nuit d'un hôpital toulousain. Certains responsables locaux de la C.g.t. n'en sont pas encore revenus. Une campagne électorale nocturne ! Décidément Jospin n'a pas fini d'étonner les Haut-Garonnais. Le socialisme en Midi-Pyrénées est en train de retrouver un nouveau souffle...

Le client est roi !

Ils voulaient « terroriser les terroristes ». Ayant échouer dans cette tâche ardue, ils changent leur fusil d'épaule et entreprennent de terroriser les toxicomanes. Le catalogue des mesures ultra-répressives présentées par Albin Chalandon et Michèle Alliot-Marie représente peut-être une victoire pour les tenants de l'ordre moral mais certainement une défaite pour les médecins et ceux qui ont la charge de soigner, de guérir et de réinsérer ces enfants perdus que sont le plus souvent les jeunes drogués. En faire du gibier de potence privilégie comme d'habitude le clientélisme en prenant la France profonde dans le sens du poil. Celle qui se réjouit de voir les prisons bondées et qui se désole de ne plus voir tomber de têtes. Préférer la répression à la prévention est une vieille recette de la droite, sacrifier l'avenir aux dividendes électoraux immédiats aussi. Avec les résultats que l'on sait. Triste, triste...

N.C.

Jacques Testart : "C'est avant d'avoir trouvé qu'il faut savoir s'arrêter"

PAR PIERRE-YVES POINDRON

Un physicien américain qui refuse de voir ses travaux servir à la Guerre des Etoiles. Un biologiste français qui renonce à toute « première » sur l'œuf humain. Des voix isolées ? Pas si sûr. Certains chercheurs estiment avoir l'obligation de réfléchir sur leur propre démarche scientifique avant qu'elle ne leur échappe. Jacques Testart est de ceux-là.

« JE revendique une logique de la non-découverte, une éthique de la non-recherche. »

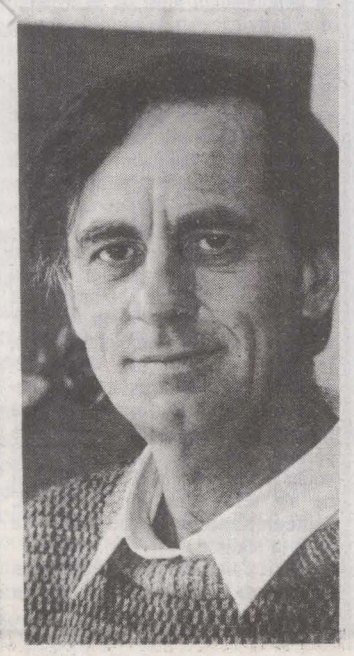
Pour la première fois, un chercheur de haut niveau, de renommée internationale, fortement médiatisé, annonce qu'« il n'ira pas plus loin, qu'il ne tentera pas d'autres premières ». Non sans courage, Jacques Testart fait état publiquement des réflexions éthiques auxquelles sa pratique l'a conduit (1) : « C'est bien en amont de la découverte qu'il faut opérer ses choix éthiques », écrit-il.

Non, la science n'a pas la neutralité qu'on lui prête. On a longtemps pu le penser, à bon droit. Mais, aujourd'hui, où la recherche s'insinue au cœur de la cellule humaine, décrypte les chromosomes avec la possibilité de les modifier, on ne peut plus faire l'impasse sur cette question qui relevait jadis d'une question de cours en classe de philosophie. Pour la première fois, les questions éthiques se posent avant même la découverte scientifique qu'on subodore. C'est la démarche scientifique qui pose question dès lors qu'elle touche aux mécanismes les plus intimes, les plus profonds de l'homme, car elle pose cette question fondamentale. « Qu'est-ce que l'homme pour l'homme ? ».

On rétorquera que la recherche a sa propre logique et qu'au nom de la vérité, impératif moral du chercheur on ne peut en entraver le cours. C'était peut-être vrai jusqu'ici. Mais c'est confondre « science » et « vérité », « progrès » et « bonheur ». Tomber dans une autre mystique, propre à notre fin de siècle. « La mystique du progrès va jusqu'à admettre implicitement qu'une harmonie préside au rythme des découvertes, lesquelles, à chaque moment du développement des artifices, constitueraient un registre cohérent, pour le plus grand bien de l'homme civilisé », écrit Jacques Testart. Tout se passe comme si le « progrès » et la recherche, échappaient par nature à toute réflexion philosophique et ne devaient donner lieu à aucun recul, aucune pause. Au nom de quoi ? Que se cache-t-il derrière cette confiance aveugle ? Pire voilà qu'aujourd'hui la science se risque à répondre à nos désirs... Mais quels sont ces désirs ? C'est là-dessus que tout un chacun doit s'interroger et que le débat doit porter le plus largement possible.

– « L'UNITE » : A partir de quand avez-vous pris du recul par rapport à votre recherche ?

– JACQUES TESTART : Peu avant la naissance d'Amandine, je demandais déjà un Comité d'éthique. Je sentais qu'il y avait des possibilités de dérapage qui se sont aggravées depuis... Edward a inventé la Fivette en Angleterre pour les stérilités tubaires définitives, imparables. Et sans que personne ne l'aie jamais dit clairement, son indication a glissé insensiblement : un tiers des Fivettes s'applique à des affections qui ne sont pas toujours imparables avec le temps. Cette dérive m'a inquiété.



On a créé de nouvelles techniques qui suscitent de nouveaux besoins. On commence à parler de techniques radicalement différentes : il ne s'agira plus de stérilités, mais d'autre chose et c'est un autre métier.

– Il s'agit de « demandes de confort » ?

– Ce ne sera pas défini comme cela. On utilisera d'abord les nouvelles techniques avec parcimonie, dans des cas où l'on craint que, si l'enfant est un garçon ou une fille, il porte une anomalie. En même temps qu'on cherchera le sexe, on va trouver les gros défauts chromosomiques... On va donc commencer à trier les œufs... Or, ce qui me gêne, ce n'est pas de jeter des œufs, mais l'idéologie qu'il y a derrière : l'idéologie de l'enfant parfait, sur commande. En même temps, comme la Fivette « familiale » s'améliore – les résultats démontrent qu'on va également et peut-être même, avec quelques gadgets, dépasser la fertilité naturelle – il n'y aura plus tellement de raisons que les couples fassent un enfant chez eux, un enfant au hasard. On peut imaginer que, pour se garantir contre le risque d'avoir un enfant anormal, ils iront faire à l'hôpital un enfant qu'ils pourront choisir. Aujourd'hui, un garçon ou une fille. Demain, d'autres caractères. Pour les mois, les années qui viennent, il y a un enjeu : soit l'on se lance là-dedans, soit l'on arrête. Moi, j'ai dit « J'arrête ! ». Je vais continuer bien sûr à faire des recherches pour améliorer nos résultats car on est engagé vis-à-vis des couples pour leur donner toutes chances de réussite, tout en me battant pour que les indications soient mieux cernées, pour que les gens soient mieux informés, pour que le commerce soit limité.

– Mais c'est un arrêt définitif dans d'autres recherches ?

– Oui. Je crois qu'il ne faut pas toucher à tout ce qui est du diagnostic de l'œuf... Sur d'autres aspects, je demande son avis au Comité d'éthique chaque fois qu'il y a quelque chose qui peut poser problème. Par exemple, pour la méthode que j'ai mise au point avec mon technicien pour injecter un seul spermatozoïde dans un ovule dans des cas de stérilité grave – on l'a fait chez l'animal – le Comité d'éthique m'a donné un avis négatif disant qu'il fallait suffisamment de naissances animales pour voir s'il n'y avait pas de danger. Franchement, je crois qu'il n'y a pas de danger. Mais dès lors qu'on sollicite l'avis du Comité d'éthique, il faut le suivre. Evidemment, nous sommes perdants, car nul doute que d'autres que nous réaliseront cette « première »...

– Y a-t-il des chercheurs qui passent outre l'avis du Comité ?

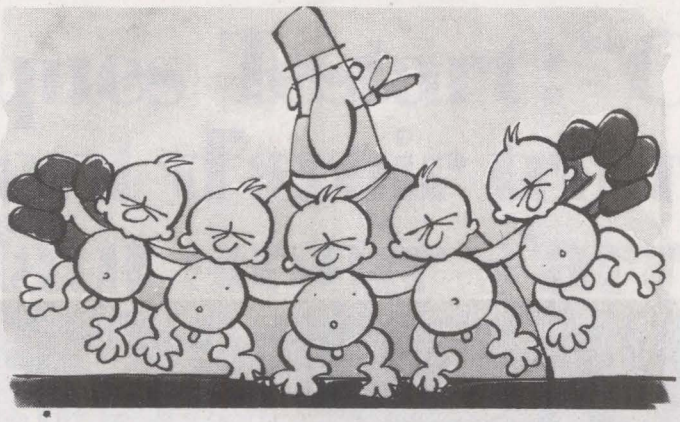
– Difficile à savoir car ils ne s'en vanteraient pas. Mais ce que je peux dire, sans être démenti par Jean Bernard, c'est que l'équipe de Clamart est la seule à poser des questions au Comité d'éthique sur la Fiv. Ça m'inquiète un peu.

– Où en est-on des autres « techniques » : grossesse masculine, clonage, etc. ?

– Les recherches commencent toujours sur les animaux. Des animaux sont nés par clonage, mais à partir du clonage d'un embryon, ce qui n'a aucun intérêt pour l'élevage puisqu'il

(suite en page 18)


α alpha
α alpha
β Beta
γ Gamma
β Beta
ε Epsilon
CHAUSSERIED



Le clonage, vu par Forcadell.

(suite de la page 16)

faut connaître la qualité de l'adulte. Quant à son application humaine, personne pour l'intant ne revendique ouvertement le droit d'être cloné, bien que je sois persuadé que le fantasme fondamental des couples qui tiennent à transmettre leur patrimoine génétique soit de se reproduire tels qu'ils sont. Le clonage est peut-être pour dans deux ou trois siècles, mais il a de l'avenir. Pour le moment, il y a un obstacle technique et aucune raison médicale ne le justifie.

La grossesse masculine n'a aucun intérêt chez l'animal : il n'y a donc aucune recherche. La recherche pourrait donc être immédiatement menée sur l'homme s'il y a une demande ou si c'est fait en secret.

Il y a une demande, c'est clair. Il suffirait d'agiter un peu la question. Mais les risques médicaux sont importants et on en voit mal l'intérêt sauf à répondre aux fantasmes d'une personne.

Toutefois, la grossesse masculine me semble moins grave que le sexage de l'œuf ; c'est presque surréaliste. Elle ne représente pas le même danger social. Elle permettrait à quelques individus de vivre leur fantasme jusqu'au bout, mais resterait assez rare. Cela dit, je n'ai pas l'intention de rechercher dans cette direction. La fécondation de l'œuf par l'œuf : on l'essaye chez l'animal, mais cela ne marche pas. Tant mieux.

Une autre technique se développera sûrement : la conservation de la moitié d'un œuf au frigidaire. Si vraiment on est capable de garder des tissus embryonnaires, il y a une indication médicale pour tous puisqu'on disposera de « pièces détachées ». On entrevoit là un danger fondamental. On laisse croire aux gens qu'on va vaincre la maladie. Comme si l'état de santé était au bout d'une liste de maladie pré-établies qu'on raye au fur et à mesure ! C'est absurde ! On a rayé la peste, le choléra, la tuberculose... On se bat contre le cancer. On ne l'a pas encore rayé que voilà le Sida qui surgit. De nouvelles formes de maladie apparaissent.

– Vous dites que vous êtes isolé dans votre réflexion. Pourquoi ?

– La Fiv, les procréations assistées mettent en jeu des patients qui sont prêts à n'importe quoi pour avoir un bébé. On leur proposerait le clonage qu'ils l'accepteraient tout de suite... Cela met en jeu les chercheurs – mal payés généralement – pour qui la seule récompense est de publier du nouveau. Cela met en jeu, en bout de chaîne, des médecins qui ont le pouvoir de décider ou non de l'intervention et qui vont utiliser la recherche des labos pour faire leur métier de médecins avec tout ce que cela peut représenter d'avantages. Ce sont ceux-là qui s'opposent avec le plus de véhémence à ce type de réflexion. Ils disent : « On ne peut pas arrêter les recherches », alors qu'ils ne savent pas en quoi elles consistent et ne veulent pas en voir les enjeux.

– « Le biologiste, le médecin devient moraliste quand connaître équivaut à choisir », écrit Michel Serres. C'est relativement nouveau. Jusqu'à présent, les problèmes éthiques touchaient essentiellement aux retombées des recherches.

– C'est en effet le problème le plus original. En général, il est admis que la recherche est toujours bonne : « On produit du progrès, des découvertes, mais il faut être vigilant sur leurs applications. Il y en a de bonnes et de mauvaises, mais la science trouve toujours les moyens de corriger ses erreurs », tel est le discours classique. Qui est cohérent d'ailleurs. Mais je trouve qu'il y a un moment où – au moins dans la recherche appliquée – il faut peser les avantages et les inconvénients qui, en ce qui me concerne, me paraissent énormes, démesurés. Ou alors, il faudrait changer tout le système : c'est-à-dire qu'il faudrait qu'il y ait une instance éthique qui puisse réduire finalement les chercheurs et les médecins à ses décisions. Mais je n'y crois pas : le pouvoir médical est installé depuis trop longtemps et nous baignons dans une idéologie scientiste.

Toute recherche, menée sur quelque chose qui a l'air d'être cohérent, risque d'être débordée un jour ou l'autre. Lorsque je vois un gynécologue célèbre qui se déclare prêt à appliquer la Fiv après sexage de l'œuf pour satisfaire la demande d'un couple, parents de trois filles et demandeur d'un garçon, je suis conforté dans cette crainte. Son argument ? « Je ne vois pas pourquoi je refuserais ces bienfaits de la science et du progrès. » Voilà un médecin qui se déclare prêt à appliquer une méthode sans raisons médicales. Or personne ne lui dit que cela peut coûter cher à la société, que cela risque de créer des troubles. Il a le pouvoir d'utiliser une technique sans aucun contrôle... en son âme et conscience... On crée un besoin qui, pour l'instant, n'existe pas de façon explicite. Mais, à partir du moment où la technique du sexage existe, pourquoi, ayant cotisé à la Sécurité sociale, ayant droit au progrès, étant dans une société, pourquoi tel couple n'y aurait pas droit ? Demain, les couples revendiqueront le droit d'avoir l'enfant qu'ils veulent. Ils se sentiront frustrés si l'on n'accède pas à ce désir. Frustrés à en devenir malades. On aura créé avec ce pseudo-progrès un besoin qu'on arrivera à résoudre quelquefois. Pas toujours. La victoire de la science est de résoudre un besoin qu'elle a créé elle-même.

– Il semble qu'à répondre aux fantasmes et aux désirs, on parvienne à supprimer le désir, à épuiser le désir qui naît de l'altérité et de la surprise que constitue l'autre...

– C'est là où je parle de la mort du genre humain. Non pas de la mort chromosomique, ni d'une mutation. Mais, l'homme risque de changer à tel point qu'il y aura un décalage terrible entre tous ces projets et ce qu'il peut supporter. Le changement est trop rapide pour qu'il puisse l'assimiler. A mon avis, ce qui reste de plus précieux dans la vie, ce sont ces petites choses comme l'altérité, la surprise, le hasard...

– Avez-vous des propositions pour organiser la réflexion éthique, pour contrôler le pouvoir médical, mais aussi pour contrôler le pouvoir éthique ?

– Nous sommes à un point où il faut un pouvoir de type exécutif sur l'éthique et pas seulement des avis...

Sans doute l'actuel Comité national d'éthique a le mérite d'exister. Mais il y a trop de techniciens dedans. Il est assez scientiste. Or, si on aborde le sujet avec l'idée que la science est systématiquement bonne, je ne vois pas comment on peut poser les problèmes fondamentaux. Et ce ne sont pas ceux qui produisent le problème qui doivent le résoudre. Le Comité d'éthique devrait être composé de gens dont le métier est de réfléchir : sociologues, psychologues, historiens des sciences, philosophes, etc...

Il faut sans doute une instance de contrôle du respect des décisions du Comité d'éthique... Il faut sans doute localement des Comités d'éthique qui appliqueraient les grandes lignes du Comité national et dans lesquels il peut y avoir cette fois-ci les chercheurs concernés mais aussi des non-chercheurs, des usagers. Ce Comité peut avoir un certain contrôle. Par exemple, au niveau de la Fivette, un contrôle des indications : « Pourquoi prenez-vous telle personne et pas telle autre ? » Or actuellement les gens entrent dans un centre parce qu'une personne – en l'occurrence le médecin traitant – dit : « Je la prends ou je ne la prends pas. » C'est un abus de pouvoir. Toute la société est concernée par ces méthodes.

Il faut qu'il y ait partout une collectivité de réflexion qui exercerait une surveillance que j'espère bonhomme mais qui pourrait être ferme, quitte à faire remonter le problème au Comité nationale d'éthique.

(Propos recueillis par PIERRE-YVES POINDRON)

---

(1) Dans son dernier livre « l'Œuf transparent », à paraître chez Flammarion.



Cette rubrique est la vôtre. Elle concerne des faits qui impliquent tout changement intervenant dans les grands domaines de la société. C'est la rubrique du quotidien imparfait. Ecrivez-nous et signalez-les à : Dérapages, « l'Unité », Denis Dangaix, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

Prêts : usuriers et marchands d'espoirs

Catherine Lalumière, alors secrétaire d'Etat à la Consommation avait, en son temps, lancé une campagne sur le thème « Attention aux marchands d'espoirs ». A l'époque, les profiteurs de la crise (marchands de listes, officines de prêts, offres d'emplois décentralisés...) étaient pourchassés par les agents des fraudes, de la concurrence et par les associatifs. Et pourtant, malgré la loi du 17 octobre 1985 interdisant les officines de gestion de dettes, des gens continuent à se faire prendre. M. K. cherche à emprunter une somme de 60 000 francs. Il fait affaire avec un bureau, qui, lui faisant signer moult papiers entraîne M. K. dans la spirale du prélèvement. Et arrive le chômage, l'éclatement des prélèvements, la vision pour M. K. que ses versements loin de rembourser le prêt arrivent dans les poches de l'officine. La compréhension qu'il en a encore pour des années. Cette histoire a débuté en 1981. Six ans après, pour 60 000 F de prêts. Il se rendra compte que, par ses signatures données, il devra encore la somme de 80 000 F. Attention, ça n'arrive pas qu'aux autres.

Logement : Paris vend la mèche

La vérité finit toujours pas se trouver. Lundi 22 septembre, la majorité ultra-libérale réunie lors du Conseil de Paris propose un projet de délibération concernant la vente de 197 logements sociaux du groupe Sibuet (XII[e]) appartenant à la Ville. Il s'agit de faire la démonstration de la méthode libérale pour vaincre la crise du logement. Et que n'est-il pas signifié dans l'article 8 de l'exposé des motifs : « La société a été informée de ne plus consentir de nouvelles locations à compter du 31 mai 1985... » Superbe, non... ! Qui disait que la crise du logement, le manque d'appartements, la récession c'était à cause de la loi Quilliot ? Le 31 mai 1985, on était en plein gel. Et on apprendra, plus d'un an après que, rien que pour le groupe Sibuet, 11 logements auront été gelés. Combien d'autres... encore ?

Banques : la machine a bon dos

On connait la réponse administrative type « c'est la faute à la machine », on ne connaissait pas le coup de « l'interbancarité ». Madame A... victime du vol de sa carte bleue n'arrive pas à se dépêtrer des fantaisies de sa banque. Le jour du vol et après que Madame A... eut fait opposition, la banque lui débite tout de même la somme de 8 000 francs. Et, imperturbablement, ce durant trois semaines, son compte sera régulièrement ponctionné des quelques besoins du voleur. Madame A... aura beau réclamer, on lui répondra : « La faute à l'interbancarité. » Alors que cela fait trois mois que le vol a eu lieu, aux derniers nouvelles, la banque n'a toujours pas retrouvé son interbancarité.

Prélèvements : les grosses ficelles du G.d.F.

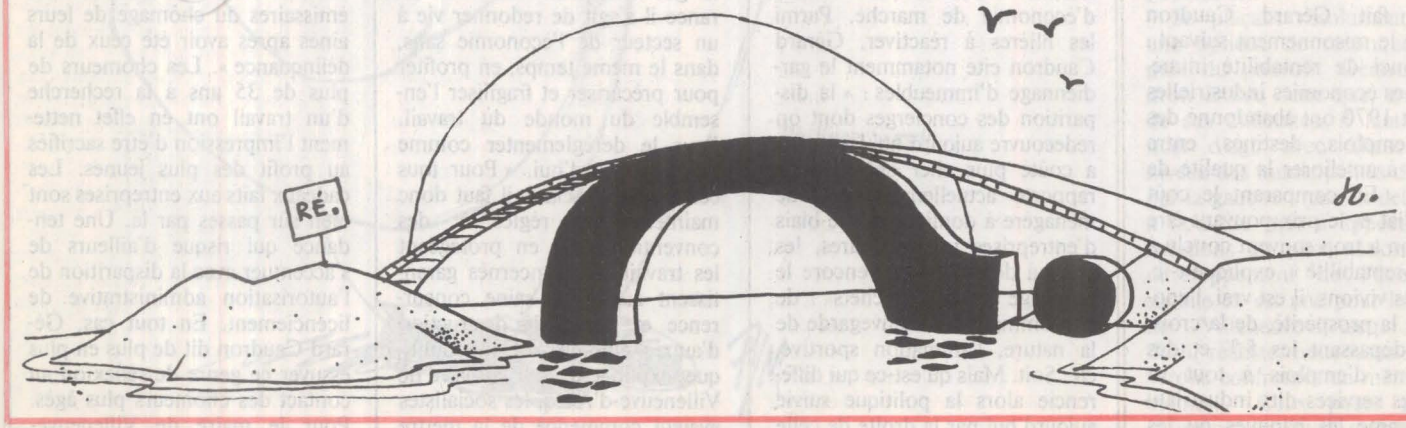
Quant à « Gaz de France », dans un courrier envoyé à tous ses clients, il informe que le remboursement de l'avance sur consommation serait accordé à ceux qui « ont témoigné leur confiance en optant pour le règlement direct de leurs factures sur un compte bancaire ou postal ». Si cette pratique, en apparence anodine, est de bonne guerre, la ficelle est pourtant grosse. La suppression de l'avance sur consommation, remplacée par un abonnement, n'est pas sélective et concerne tous les clients. En d'autre terme, Gaz de France ne peut lier une mesure générale à une stratégie promotionnelle. De plus, le principe de la domiciliation des factures n'est pas, comme l'écrit un peu vite le n° 1 de Gaz, le témoignage d'une confiance. Mais au contraire, c'est la marque d'un désintéressement. C'était notre rubrique : un train peut en cacher un autre...

H.l.m. : à la tête du client

Il ne suffit pas, pour qu'un candidat locataire puisse se présenter aux élections d'un office public d'une H.l.m., d'être désigné par son association. Il faut aussi qu'il plaise aux représentants de la ville. Clochemerle à Grenoble avant que le Tribunal administratif n'annule les élections de juin dernier. L'Office refusait la concertation, contestait des « noms » sur deux listes de locataires ; ces derniers maintenant leurs listes tout en appelant au boycott... Bref, l'H.l.m. vivait quelques heures chaudes non propices aux règlements des conflits. La Confédération syndicale du cadre de vie a craqué : elle a attaqué l'Office en tribunal administratif et fait rejeter les résultats. Na ! Ces messieurs de l'Office devraient, à l'avenir, marquer moins d'empressement dans leurs désirs de dialogue avec des « bons » locataires.

Ile de Ré : le pont de la discorde

En quelques lignes, le journal « le Monde » du 20 septembre annonçait que le ministre de l'Equipement, du Logement, de l'Aménagement et des Transports (ouf !), Pierre Méhaignerie, venait de donner le feu vert pour la construction du pont de l'île de Ré. Et donc autorisait le préfet de la Charente-Maritime à signer la déclaration d'utilité publique. Au même moment, alors que ce numéro sortait des imprimeries, Alain Carignon, le ministre de l'Environnement (de l'Isère) dans ses deux heures de visite à Royan lors des Rencontres Nature-Environnement soufflait dans les oreilles de quelques journalistes que le pont de l'île de Ré verrait bien... supporterait bien... s'accommoderait bien d'un bon recours de la part des associatifs. Carignon en accord avec ceux qui sont contre le pont. Scoop... ! Que va dire son ministre de tutelle, Pierre Méhaignerie ? Et Jacques Toubon... ? le secrétaire général du R.p.r. qui comme d'autres, y possède une propriété.



DIVISER POUR REGNER

Pour règler le drame du chômage la droite a trouvé une recette vieille comme le monde : dresser les Français les uns contre les autres. Les chômeurs contre les travailleurs qui ont un emploi, les jeunes contre les « vieux », les femmes contre les hommes

ALORS que le chômage continue inexorablement sa progression – + 0,5 % en août – la politique de l'emploi de l'actuelle majorité est de plus en plus difficile à suivre. Non seulement les mesures prises pour aider les entreprises ne produisent toujours pas le moindre effet positif, mais encore Philippe Séguin vient-il de nommer un Monsieur « petits boulots », François Dalle, l'ancien P.d.g. de l'Oréal, pour établir... d'ici à six mois un rapport sur les emplois intermédiaires. En fait une façon comme une autre de masquer les divergences qui existent entre le ministre du Travail et Edouard Balladur sur le coût, mais aussi sur la portée des emplois en question. Car pour le gouvernement, donner son aval à Philippe Séguin, c'est du même coup reconnaître l'échec de la politique libérale au niveau de la relance de l'économie. Bref, les fameux petits boulots sont à nouveau sur la sellette. Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq (Nord) intervient dans le débat.

PAR PHILIPPE MAQUAT

« UN socialiste ne peut être que favorable à des emplois sociaux », estime Gérard Caudron le maire... socialiste de Villeneuve-d'Asq, près de Lille. De là à dire que Gérard Caudron roule pour Philippe Séguin... Il n'en est rien, bien sûr, mais le maire de la technopole du Nord veut néanmoins donner sa vision des choses et se faire entendre à propos d'un débat, celui sur les petits boulots, qu'il juge faux et dérisoire. « Economiquement faux pour ceux qui ont du travail et dérisoire pour tous les autres. »

En fait Gérard Caudron adopte le raisonnement suivant : par souci de rentabilité immédiate, les économies industrielles d'avant 1970 ont abandonné des tas d'emplois, destinés, entre autres, à améliorer la qualité de la vie. « En comparant le coût immédiat et le prix pouvant être payé, on a trop souvent conclu à la non-rentabilité », explique-t-il.

Nous vivions, il est vrai, l'époque de la prospérité, de la croissance dépassant les 5 % et des créations d'emplois à tout va dans les services dits industrialisés comme les banques ou les assurances. Sur l'autel de cette envolée de la croissance, les autres services, ceux se situant en marge des circuits économiques classiques, ont donc été sacrifiés. Mais trop rapidement, car c'était compter sans la récession qui allait intervenir quelques années plus tard avec les conséquences que l'on sait sur l'emploi.

La faute au sacro-saint marché, par lequel les ultra-libéraux ont voulu et veulent encore tout régler. « Le marché abandonne tout ce qui n'est pas rentable, dit Caudron. Mais pourquoi, interroge-t-il, tous les emplois d'utilité sociale devraient-ils être directement et à court terme rentables ? » En conséquence, le maire de Villeneuve-d'Ascq, qui est aussi vice-président du conseil général du Nord, chargé du budget social, estime qu'il faut redonner vie aux emplois de service à caractère sociaux.

Les vertus des concierges

Avec, bien sûr, la contribution de la collectivité puisque ces emplois ne seront pas immédiatement rentables en termes d'économie de marché. Parmi les filières à réactiver, Gérard Caudron cite notamment le gardiennage d'immeubles : « la disparition des concierges dont on redécouvre aujourd'hui les vertus a coûté plus cher que cela ne rapporte actuellement » ; l'aide ménagère à domicile par le biais d'entreprises intermédiaires, les soins à domicile mais encore le recyclage des déchets de consommation, la sauvegarde de la nature, l'animation sportive, etc. Soit. Mais qu'est-ce qui différencie alors la politique suivie aujourd'hui par la droite de celle mise en place par les socialistes de 1981 à 1986 ?



Gérard Caudron.

En d'autres termes : qu'est-ce qui différencie Delebarre de Séguin et de ses petits boulots ? Pour Gérard Caudron, l'essentiel. « Il s'agit de créer un plus et non de procéder par substitution comme veulent le faire Séguin et le gouvernement. » En l'occurrance il s'agit de redonner vie à un secteur de l'économie sans, dans le même temps, en profiter pour précariser et fragiliser l'ensemble du monde du travail. Pour le déréglementer comme on dit aujourd'hui. « Pour tous ces emplois sociaux il faut donc maintenir des règles et des conventions qui, en protégeant les travailleurs concernés garantissent aussi une saine concurrence et évitent la destruction d'autres emplois. » Cette politique, explique encore le maire de Villeneuve-d'Ascq, les socialistes avaient commencé de la mettre en place, tout en modernisant l'appareil de production – il n'y a pas la moindre incompatibilité – et en musclant l'économie par la voie des nationalisations de 1982. « Or la droite est en train de tout abandonner, poursuit Caudron. Elle brade même l'informatique au profit de la privatisation. Un exemple : je suis persuadé que Bull (qui, implantée à Villeneuve-d'Ascq, fabrique des micro-ordinateurs) n'existera plus comme telle dans cinq ans et sera devenue une filiale américaine. »

De toute façon, selon Gérard Caudron, la politique économique et sociale de la droite, vise en fait à dresser les Français les uns contre les autres. « C'est tellement plus facile. » Par exemple les adultes contre les jeunes, ces derniers étant « devenus les bouc émissaires du chômage de leurs aînés après avoir été ceux de la délinquance ». Les chômeurs de plus de 35 ans à la recherche d'un travail ont en effet nettement l'impression d'être sacrifiés au profit des plus jeunes. Les cadeaux faits aux entreprises sont bien sûr passés par là. Une tendance qui risque d'ailleurs de s'accentuer avec la disparition de l'autorisation administrative de licenciement. En tout cas, Gérard Caudron dit de plus en plus essuyer ce genre de réflexion au contact des chômeurs plus âgés. Pour le maire de Villeneuve-



Philippe Séguin vu par Pym.

d'Ascq c'est donc la formation et du même coup les travaux d'utilité collective (T.u.c.) qui sont en train d'être dénaturés. « Les tucistes vont de plus en plus échapper aux municipalités pour être pris en charge par des associations, qui, faute de moyens, ne pourront pas toujours assurer efficacement la formation complémentaire, assure Gérard Caudron. Car à Villeneuve-d'Ascq, je reçois personnellement tous les tucistes pour un entretien préalable. Or je vous assure qu'au stade initial, aucun chef d'entreprise n'engagerait la plupart d'entre eux. »

En revanche, nantis d'une solide formation complémentaire, 70 % des tucistes de Villeneuve-d'Ascq, qui partaient avec des handicaps importants, ont trouvé une solution à l'issue de leur stage. Dans ces conditions on peut imaginer ce qui attend un jeune tuciste propulsé, sans formation, dans une entreprise...

De cette dérive il faut rapprocher l'abandon en cours de tout le dispositif d'insertion mis en place par la gauche : permanences d'accueil, missions locales, entreprises intermédiaires, etc. Yves Robineau, le successeur de Bertrand Schwartz en tant que délégué à l'insertion des jeunes en difficulté, vient d'ailleurs de remettre sa démission. C'est la condamnation d'une politique visant à aider les jeunes les plus défavorisés. Gérard Caudron n'hésite pas à parler d'une « politique massacre » pour les jeunes. « La droite réduit la formation au profit de dégrèvements de charges pour les entreprises qui embauchent. » Mais qui pourront tout aussi bien débaucher un an après, histoire de recommencer l'opération.

Se plaçant résolument dans une optique de reconquête rapide du pouvoir, Gérard Caudron estime donc que, en dépit de ces difficultés, il faut continuer d'agir avec efficacité au niveau des municipalités dirigées par la gauche, mais au-delà, être à nouveau prêt à apporter des solutions au plan national. Le développement de l'économie sociale en est une pour le maire de Villeneuve-d'Ascq. « Car dit-il, réaliste, nous nous retrouverons confrontés au même problèmes. » Ceux posés par le chômage, on l'avait compris... ●

FINUL

Cache-cache onusien

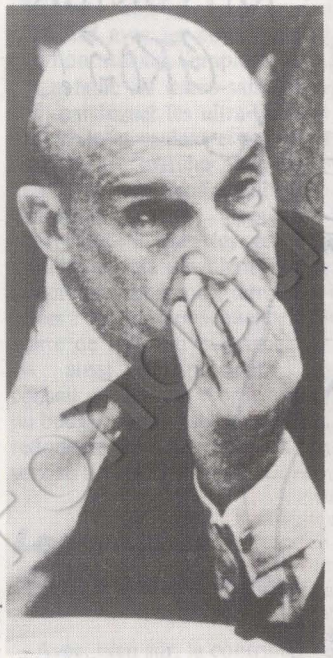
La Finul à la croisée des chemins. Le Conseil de sécurité des Nations unies doit décider de la poursuite ou pas de la mission des Casques bleus. D'ores et déjà le redéploiement des unités françaises a commencé. Les positions difficilement défendables ont été abandonnées après les nouvelles attaques menées par des extrémistes chiites du Parti de Dieu, les Hezbollah pro-iraniens.

Le départ de la Finul du Liban du sud n'arrange pas les affaires du président libanais, Amine Gemayel, qui déclare « désastreuses » les conséquences d'un tel départ. Le mouvement chiite Amal, opposé aux Hezbollah, continue sa campagne pour le maintien de la Finul dans cette région. A Tyr plusieurs milliers des manifestants ont répondu à l'appel d'Amal qui entend ainsi montrer l'appui des populations locales aux Casques bleus.

Au Conseil de sécurité la France a proposé un projet de résolution en faveur d'un retrait immédiat de l'armée israélienne encore présente dans le sud du Liban. Le représentant d'Israël a rejeté cette proposition, selon lui la Finul n'est pas capable à elle toute seule « d'empêcher la concentration immédiate sur la frontière israélienne des extrémistes chiites et des partisans de l'O.l.p. ».

Au même moment l'organisation dirigée par Antoine Lahad, l'armée du Liban-Sud, entraînée et encadrée par Israël, poursuit ses activités sur la frange frontalière. Malgré le vote favorable du Conseil de sécurité, avec toutefois l'abstention des Etats-Unis, on voit mal les troupes de Tsahal se retirer vers le nord d'Israël. Au contraire, on pense que celle-ci pourrait accroître sa pression sur les groupes armées pro-iraniens qui sillonnent le Liban du sud. La Finul se trouvera donc à nouveau au beau milieu des combats qui vont sans tarder enflammer la région.

Claude de Kermoularia, représentant permanent de la France à l'Onu.



A.f.p.

Soldats français de la Finul à Tyr.



A.f.p.

IRAN-IRAK

La loi des jusqu'auboutistes

Depuis six ans, l'Iran et l'Irak sont en guerre. Des milliers de morts dans un conflit qui risque à tout moment de s'étendre dans une région déjà passablement explosive. A en croire les états-majors des belligérants la « victoire » serait pour bientôt. La réalité semble fort différente, car ils s'enlisent dans des combats sans lendemain. Selon le journal « le Monde », l'armée irakienne aurait subi des pertes très sérieuses dans des combats qui se sont déroulés depuis trois mois et qui auraient « profondément affecté le moral de l'armée et de la population ».



A.f.p.

Nabih Berri, leader du mouvement Amal.

Du côté iranien les informations font état des difficultés croissantes que rencontre le régime pour recruter des soldats et aussi de la lassitude d'une population qui commence à trouver la guerre un peu trop longue. Certains observateurs font valoir que



la seule issue possible à ce carnage semble être l'effondrement de l'intérieur de l'un des deux adversaires. Et cela d'autant plus que toutes les interventions diplomatiques se sont soldées par des échecs retentissants. Ce qui n'empêche pas les Modjahedines du peuple de poursuivre une campagne « pour la paix » lancée en mars 1983, date à laquelle Massoud Radjavi révélait après avoir rencontré les autorités irakiennes, un « appel pour la paix » qui aurait reçu l'appui de nombreuses personnalités dans le monde.

A Téhéran les querelles entre des factions différentes se sont exacerbées au sein du pouvoir. La question de la succession de l'ayatollah Khomeyni n'est pas résolue et les candidats se livrent à une lutte sans merci. La question économique préoccupe aussi le régime qui doit affronter la grogne des secteurs sociaux privés des produits de première nécessité. La priorité c'est la guerre et la chute des prix du pétrole réduit l'entrée des devises nécessaires pour l'effort militaire. Selon les opposants, les dirigeants de Téhéran se trouvent dans la situation de choisir entre « donner à manger au peuple ou poursuivre l'escalade militaire ». Face à la montée des périls internes et externes, Khomeyni a choisi la fuite en avant.

Stockholm: un bilan ni exaltant ni insignifiant

Pour François Mitterrand, Stockholm représente un premier succès, qu'il faut confirmer et compléter : « La France œuvrera par tous les moyens de sa politique étrangère à ce que cet accord soit un premier pas vers de nouveaux progrès. »

La Conférence de Stockholm s'est achevée le 22 septembre par l'adoption d'un document – daté du 19, pour respecter le calendrier prévu – qui engage chacun des trente-cinq participants : les Etats-Unis, le Canada et tous les pays d'Europe (sauf l'Albanie), que ces derniers soient membres de l'Alliance atlantique, du Pacte de Varsovie ou neutres et non-alignés.

Deux points d'accord ont retenu l'attention : les seuils et délais de notification des manœuvres militaires et mouvements de troupes ; les possibilités de vérifications et d'inspections. Un tel bilan n'est ni insignifiant, ni exaltant. Rien de dérisoire. A ceux qui espéraient beaucoup plus, on doit rappeler quel était l'objet de cette Conférence sur le désarmement en Europe (C.d.e.), ouverte le 17 janvier 1984, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et dans le prolongement de l'Acte d'Helsinki. Le but, c'était la mise au point d'un certain nombre de « mesures de confiance », applicables de l'Atlantique à l'Oural, et susceptibles de préparer la réduction des « armes classiques à forte capacité offensive ». On voulait notamment approcher un certain niveau de transparence. Car si la transparence n'est pas le désarmement, elle en est un des préalables. Qu'il s'agisse de prise de gages, de raids « chirurgicaux », de mise au pas ou d'intimidation d'un voisin, l'usage « éclair » des armes (ou la menace d'un tel usage) est déterminant. Si un début de transparence rend plus difficile l'effet de surprise qui donne tout leur impact aux armes modernes, ces armes deviennent moins utilisables ; on peut moins péniblement envisager de les réduire. D'où l'intérêt des engagements de Stockholm... qui seront, dans les prochaines semaines étudiés à Vienne par une « conférence bilan ». Mais rien n'est acquis, et on ne sait pas comment sera appliqué l'accord, ni s'il sera appliqué... et prolongé par la négociation, prévue à l'origine, sur les réductions effectives. Le chapitre « inspections » donne un bon exemple de cette incertitude.

Certes, les Soviétiques ne condamnent plus le principe même des inspections sur place, comme le faisait en janvier 1984 Andrei Gromyko, qui voyait là un prétexte pour « espionner le voisin en regardant par le trou de la palissade ». Leur méfiance n'a pas diminué pour autant et ils ont obtenu des clauses qui leur permettraient, s'ils le décident, de rendre l'accord tout à fait platonique.

Pour les inspections aériennes, par exemple, les neutres avaient proposé leurs appareils. Le premier vice-ministre soviétique de la Défense est allé lui-même à Stockholm fin août, pour répéter que tout survol par des avions étrangers « serait une atteinte à la souveraineté des pays concernés ». On a donc admis que les éventuels inspecteurs opéreront à partir d'avions choisis « d'un commun accord »... Les Occidentaux ayant accepté dans les couloirs que ce commun accord débouche sur des appareils et des pilotes fournis par le pays inspecté ! Les conditions atmosphériques permettront-elles les décollages aux moments souhaités ?

Et on se pose des questions devant le fait que les Américains ont fini par se montrer parfois plus conciliants que les neutres. Qu'est-ce qui les intéressait vraiment ? Le contenu effectif de l'accord ou une apparence d'accord améliorant le climat pour l'éventuel sommet Reagan-Gorbatchev ?

La porte entrebaillée à Stockholm peut se refermer ou s'ouvrir un peu plus. Cela dépendra surtout des relations globales entre les supergrands. Mais les Européens de l'Ouest peuvent peser sur l'évolution s'ils agissent et parlent d'une manière coordonnée, comme ils l'ont souvent fait à Stockholm. Toute application réelle de l'accord serait bénéfique pour les Européens de l'Ouest comme de l'Est. Et si telle application permettait dans une deuxième phase, des réductions effectives d'armements classiques, cela ne serait pas sans conséquences sur les négociations nucléaires. Il faut garder présent à l'esprit ce que disait Claude Cheysson à Stockholm, en janvier 1984 : « L'accumulation excessive et déséquilibrée des armements conventionnels a provoqué et provoque dans la moitié nord de notre planète la course aux armements nucléaires... En nous attaquant aux problèmes de l'armement conventionnel, nous allons donc contribuer à couper une des racines du mal. » »

DANIEL MITRANI

LES BEAUX MENSONGES DE FRANÇOIS BOUCHER

PAR LUCIEN CURZI

En dépit des moutons savonnés, des bergères au teint d'émail et des bergers qui ressemblent à des danseurs d'Opéra, la peinture de François Boucher dégage une séduction irrésistible et une rare virtuosité.

« CET homme a tout, excepté la vérité », jugeait Diderot dans son Salon de 1761. La vérité ? mot facile sous la plume de l'admirateur d'un Greuze moraliste à tout crin. En fait, la vérité a-t-elle jamais existé en art, tel du moins qu'on l'estime en Occident, subjectif et d'imagination ? La réponse à l'endroit de François Boucher va venir plus tard, de Théophile Gautier, qui ne délayait pas de sermons dans son encrier. Au moment où la peinture fine et lisse de Boucher connaissait un regain de faveur après un siècle de malentendu, l'écrivain se déclarait, lui, enchanté par « ce monde idyllique inventé (...) à l'usage du XVIII[e] siècle, le moins champêtre des siècles, en dépit de ses prétentions bocagères ». Mais, le simplisme théâtral et piquant des sujets doit-il, pour autant, faire négliger chez cet artiste la légèreté de la touche, son chaud lumineux, la fermeté de la forme sinon la fantaisie et la gaieté tourbillonnantes, inusitées alors dans la peinture française ?

Là aussi, Gautier voit en « moderne » lorsqu'il ajoute, sans méchanceté, cette pointe d'humour pétillant : « Les moutons sont savonnés, les bergères ont des corsets à échelles de rubans et des teints qui ne sentent pas le hâle campagnard, et les bergers ressemblent à des danseurs d'Opéra. Mais tout cela est d'une séduction irrésistible, et d'un mensonge plus aimable que la vérité ».

Ainsi peut-on, à juste titre, considérer Boucher à son avantage. Artiste il l'est, et comment, porté par son époque, mais aussi en rupture, parfois, avec la tradition. Car, même fêté, reçu en 1734 à l'Académie à peine âgé de 31 ans, nommé premier peintre du roi en 1768, protégé par M[me] de Pompadour, l'égérie talentueuse de Louis XV dont le portrait à la robe verte est un des sommets de cette exposition, François Boucher tourne le dos, dès ses débuts, au « grand Genre » de la peinture d'Histoire défendue par Lebrun, pour s'adonner à des choix nourris de galanterie et de familiarité. Franc-maçon, éloigné du tempérament d'un Watteau réservé et mélancolique, cet extraverti, observateur à peine salace d'odalisques enveloppées, qui offrent à la vue, au milieu de bouillons de draps bleus, la blancheur de leur derrière, est un virtuose accompli doublé d'un... bourreau de travail.

N'est-il pas souligné que, dans la fleur de sa jeunesse, il grava, autant par nécessité de gagner son pain que par ferveur, 119 dessins de Watteau, et ce d'une main de maître ? qu'il demeura devant son chevalet douze heures par jour jusqu'à la fin de sa vie ? Pour un amateur de plaisirs, est-ce là si mince mérite ?

Aussi, le répertoire de son œuvre dessinée (le catalogue de l'œuvre elle-même est encore à faire) compterait dix mille feuilles (1). Et cependant, combien de décors de théâtre, esquisses d'accessoires, huiles aussi ont disparu ! Mais l'estime de ses pairs, ajoutée à la considération générale, n'ont pas empêché son œuvre, la Révolution venue, d'être placée entre parenthèses. Ce coup du sort allait égarer les chercheurs, qui essaient toujours, non sans succès d'ailleurs, de détecter les fausses attributions et, par là, exhumer des Boucher connus sous d'autres identités.

Ambitieux, l'artiste des mythologies avantageuses qu'un regard trop rapide range au magasin de mièvres pochades a droit à moins d'a-priori. Le procès de frivolité intenté par ses détracteurs a marqué d'artificialité un personnage complexe. Certes, les « bambochades » où paysans d'opérette et bergeries pour rire et s'attendrir s'inscrivent dans des verdures raffinées, les pastorales et les chasses (salut ô Delacroix) filtrées par une sorte de suave littéraire, sont privées de crédibilité si on les compare à des toiles plus souples. Une mignonne et agreste « Dame attachant sa jarretière, et sa servante », voire « la Marchande de mode (le matin) » sont des regards parisiens, à veine flamande, d'un gourmet. L'erreur serait pourtant de condamner la fable gréco-romaine et le caprice bucolique au nom de la faconde polissonne.

Car la palette claire et ondoyante de François Boucher empruntée aux Vénitiens s'enrichit, il est vrai, dans les scènes de genre. Il étudie l'intime comme pour se délasser. Dommage. Dommage aussi qu'il conduise sa toile jusqu'au détail, s'opposant par devers lui à l'esprit d'inachèvement de son illustre élève, Honoré Fragonard. D'où, par suite de ce fini, cette impression de saturation visuelle et d'insatisfaction picturale qu'on éprouve de nos jours en face de sa languide « Vénus (qui) demande à Vulcain des armes pour Enée » — portrait présumé être celui de la ravissante M[me] Boucher — ou de « l'Enlèvement d'Europe », sorte de Diane au buste parfait entourée de déités marines et couronnée d'angelots dodus. Dans ce style, depuis lors jugé de label français, quelle beauté juvénile des figures, quelle apothéose de coloris blanc-rose et rouge-orangé. Toute une délectation au bénéfice de la femme adorée trônant, mi-déesse, mi-amante du haut de son éternelle fraîcheur.

Bien sûr, François Boucher exprime aussi un goût rasant, qui sera au comble de l'atroce sous le Second Empire. Ce côté amidonné et parvenu, on le note dans « la Toilette de Vénus » — allégorie de la pulpeuse et réaliste marquise qui avait orné son boudoir — que l'exubérance ampoulée des ors et d'une quincaillerie ornementale étouffe sans rémission. Mais pour un tel morceau de gras noble, quel primesaut blond-doré avec la



« Dame attachant sa jarretière », 1742.



« L'odalisque brune. »

gracieuse « Diane au bain », par quoi l'artiste se montre, en 1742, à la crête de son art. Et « le Déjeuner » d'une famille dans un intérieur rococo suggère qu'un peintre doué de spontanéité est susceptible d'être émouvant.

C'est de Moscou, néanmoins, que nous revient, pour un temps (2), le si rubinesque et sensuel « Hercule et Omphale », pièce capitale de cet ensemble où ni le pompiérisme égrillard, ni les aimables chinoiseries à la mode d'une Cour saturée d'ennui, ne sont absents. Dans une alcôve soumise à un savant désordre, un dieu brûlant et musculeux, agi par une fougue animale, « mange » la bouche de la reine de Lydie aussi en chair qu'un... Renoir. Dieu, quel baiser ! L'effet de couleurs est puissant, centré sur la masse aux lignes admirables d'audace. Ainsi aurait-on aimé que le peintre de la félicité, celle inspirée et soutenue par « la femme », une femme idéale, objet et fin du bonheur (vers 1765, pic d'un triangle dont la base est faite de raison, lumières et plaisir) le fût plus souvent. Sa protectrice ne l'en aurait pas dissuadé qui, écrit avec amusement Alastair Laing (3) « eut recours à un régime exotique de chocolat à la vanille ambré, de truffes et de soupe au céleri dans l'espoir de ranimer l'ardeur que le roi ne trouvait plus en elle ». Encore dans les emportements juvéniles, François Boucher administre la preuve qu'en pareils cas la peinture peut entraîner l'artiste intelligent au-delà de ses intentions, et même l'aider à se libérer du carcan des idées et mœurs admises. En ce sens, et sans le vouloir, il précède son siècle. Même David, qui l'appréciait médiocrement, se sentait à son égard redevable.

(1) Dans le passionnant catalogue édité à cette occasion (410 pages, 210 F). Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures du musée du Louvre révèle que des pans entiers de la vie de François Boucher demeurent inconnus, surtout la période italienne, et que les 118 numéros, (huiles, dessins, porcelaines, tapisseries), s'ils couvrent l'essentiel des activités de l'artiste, sont plutôt un résumé de son œuvre, des pièces majeures n'ayant pas été prêtées. On se trouve donc en présence d'un panorama intéressant mais loin de correspondre à une rétrospective. En tout cas, il s'agit là de la première manifestation d'envergure dévolue à François Boucher depuis sa mort.

(2) Acheté à la vente des collections du receveur général des Finances Randon de Boisset le 27 février 1777 pour la somme de 3 840 livres par Boullongne de Préminville. Passé en 1792 dans la collection du prince Galitzine (Moscou) puis, en 1839, dans celle du prince Youssoupof (Saint-Petersbourg), préempté par l'Ermitage en 1925 et transféré ensuite au musée Pouchkine.

(3) Adviser (conseiller) on Paintings to the National Trust.

François Boucher, galeries nationales du Grand Palais avec le concours de la Banque La Hénin, 3, avenue du Général-Eiseinhower, sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi 18 F. Jusqu'au 5 janvier 87.



« La Marquise de Pompadour », 1756.

LES TRUSTS MULTI-MEDIAS SUR LA SELLETTE...

En annulant, la semaine dernière, cinq articles du projet de réforme de l'audiovisuel concocté par le ministre de la Culture et de la Communication, les neuf « sages » du Conseil constitutionnel ont mis en échec les fous du libéralisme sauvage. Echec et mat ? Pratiquement. Parce qu'on ne voit pas très bien comment Léotard et ses « copains multimédias » (Hersant, Hachette, Havas et les autres) vont pouvoir sortir de l'impasse où ils se trouvent aujourd'hui bloqués.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

IL fallait les voir, ces braves gens de la droite, il y a une quinzaine de jours ! Ils ricanaient, ils se frottaient les mains. Si le Conseil constitutionnel mettait autant de temps à rendre son verdict, il ne pouvait y avoir qu'une raison et une seule : il avait beau chercher, il ne trouvait fondamentalement rien à redire à la copie de « Léo » ; alors, il était en train de s'exciter sur des points de détails, sur des broutilles. Les « broutilles » sont tombées comme un couperet sur la nuque du vibrionnant Léotard ! Ses amis ne vont guère mieux...

C'est du jargon juridique, mais c'est assez jubilatoire : « (...) Les dispositions des articles 39 et 41 de la loi ne satisfont pas, à elles seules, à l'exigence constitutionnelle de préservation du pluralisme, ni dans le secteur de la communication audiovisuelle ni dans celui de la communication en général ; (...) par suite, les articles 39 et 41 de la loi doivent être déclarés non conformes à la Constitution (...) Les articles 28 et 31 de la loi doivent être regardés comme inséparables des articles 39 et 41 qui ne sont pas conformes à la Constitution. »

Patatras ! Six articles d'un coup deviennent inapplicables. Six sur cent onze, ce n'est apparemment pas la mer à boire. Mais en réalité, ces six-là étaient essentiels : leur flou même, leur rédaction approximative devaient permettre à Léotard et à Chirac de refiler en douceur quelques chaînes de télévision à leurs amis (politiques) des grands groupes médiatiques. Ces six articles étaient la finalité même du projet de loi : grâce à eux la magouille politicarde et la braderie audiovisuelle auraient eu les apparences de la légalité. Le projet Léotard était le Cheval de Troie de la droite ; les articles 28 et 31 et 39-41 étaient les guerriers cachés qui allaient offrir la victoire sans combat à Hersant, Rigaud et Lagardère. En lieu et place de quoi le Conseil constitutionnel réclame de vraies règles anti-concentration, une véritable législation anti-trusts ! Voilà le canasson de Léon bon pour l'équarissage...

Du côté des « copains », on a tout de suite compris la douleur... et on s'est tu. Dans les heures qui ont suivi l'annonce de la décision du Conseil constitutionnel, les services de relations publiques de R.t.l., Havas, Hachette et Hersant se sont bizarrement mis en « congé de communication » : motus et bouche cousue ; les patrons « réfléchissaient », les attaché(e)s de presse étaient tous (toutes) parti(e)s en week-end... Toujours aussi fin politique, Léotard n'a pas eu cette prudence.



François Léotard.

A.f.p.

Champagne pour tous ! Pour son Waterloo personnel, Léo s'est fendu d'une déclaration préparée pour un Austerlitz imaginaire : « Le processus de privatisation de T.f.1 sera mis en œuvre immédiatement et se déroulera selon l'échéancier prévu. La Commission (nationale de la communication et des libertés) sera à même d'exercer toutes ses responsabilités à l'égard du secteur public de l'audiovisuel. » On croit rêver ! Comment un ministre peut-il aller aussi loin dans l'aveuglement ? Quand même « le Figaro » est obligé de titrer sur « 5 articles à réécrire », Léotard ose égréner un communiqué de victoire. Culot suicidaire ou bêtise suffisante ?

Au nom du Parti socialiste, Jean-Jack Queyranne a remis François Léotard à sa place : « Recalé en juin sur la presse écrite, il l'est à nouveau en septembre. Deux lois, deux échecs. Ce ministre ambitieux est déjà à bout de souffle. » Dans la foulée, Queyranne a aussi remis les pendules à l'heure de la Constitution : « Dans tous les pays occidentaux existent des lois anti-trusts qui excluent les concentrations excessives dans la communication. Le pluralisme est à ce prix : la droite, soucieuse de compléter son contrôle de l'audiovisuel par l'intermédiaire de grands groupes privés, a voulu l'ignorer. Il lui faudra faire une nouvelle loi garantissant le pluralisme et respectant enfin la Constitution dans le domaine des libertés. La vente de T.f.1 ne pourra être opérée au profit de tel ou tel groupe qui l'espérait déjà. »

Pluralisme ? Loi anti-trusts ? Oh les vilains mots ! La droite espérait bien ne plus les entendre. Est-ce pour cela que Létoard dans un premier temps, a fait semblant d'être sourd ? Mais il lui a bien fallu se rendre à l'évidence : il vient d'essuyer une nouvelle gifle, une sorte de « camouflet final » qui équivaut à une disqualification pour coup bas. Arbitre, le Conseil constitutionnel a pénalisé le tricheur (Léotard) et désigné le seul vainqueur possible : la démocratie. En clair, les « sages » ont dit : pas question de vous laisser faire n'importe quoi !

Donc pas question de laisser la Commission nationale de la

communication et des libertés attribuer des autorisations au secteur privé en l'absence de loi anti-trusts ; donc obligation de laisser la Haute Autorité en place pour l'instant ! Et pas question de laisser le Conseil des ministres choisir puis ratifier lui-même le choix des membres de la C.n.c.l. ; c'est le président de la République, et lui seul, qui pourra le faire par décret ; idem pour la nomination du président de la nouvelle Société nationale de diffusion. C'est là, de la part du Conseil constitutionnel, une manière élégante mais ferme de remettre Chirac et Léotard à leur place : qu'ils ne confondent pas les genres ! C'est le président de la République qui est le garant de la Constitution, pas les ministres.

Loi anti-trusts votée ?

Après réflexion, Léotard a bien été obligé de constater dans quel pétrin il s'est fourré : il est autorisé à promulguer une loi... quand le président de la République l'aura signée ; mais cette loi, en l'état, est inapplicable. Pour la rendre applicable Léotard va être obligé de rédiger rapidement une courte loi supplémentaire de deux ou trois articles limitant précisément les concentrations. Mais, si cette nouvelle loi anti-trusts est votée, les trusts Hersant, Hachette, Havas et C.l.t. ne pourront plus postuler à la reprise de T.f.1, de la Cinq, de T.v.6, voire du réseau régional de F.r.3. Malaise ! Enfer et damnation ! C'est la quadrature du cercle. Comment en sortir ?

Au ministère de la Culture et de la Communication, autour de Xavier Gouyou-Beauchamps (le rafistoleur de service du projet Léotard), on s'arrache les cheveux. On s'en tire provisoirement par une incantation libéralissime : « De toute façon, nous allons trouver une solution pour développer de véritables entreprises multimédias en France. » Oui, mais, justement, quelle solution ? A Matignon, on agite un chiffon rouge : « Si on ne laisse pas se développer des groupes multimédias français ce sont les grands groupes étrangers qui vont venir faire main basse sur nos chaînes de télévision. » On retient l'argument et on demande : « Mais alors que proposez-vous ? » On n'obtient aucune réponse. Ces gens-là, dès lors qu'il s'agit de démocratie et non de combines, n'ont pas beaucoup d'imagination...

Du côté des groupes concernés on se sent également « ficelé ». Réflexion désabusée dans un couloir d'Europe 1 : « Lagardère rêvait de monter un superbe destrier blanc. Et le voici condamné à enfourcher un âne gâleux après s'être coupé une jambe ou un bras ! » Traduction : s'il y a vote d'une loi anti-trusts, Hachette ne pourra devenir opérateur de T.f.1 privatisée que si Jean-Luc Lagardère revend Europe 1 qu'il vient à peine de racheter. Est-il disposé à s'imposer une telle amputation ? Robert Hersant est-il prêt à se défaire de « France-Soir » et du « Figaro » ou de quelques titres en province ? Havas et la C.l.t. se débarrasseront-elles sans hésitation de leurs parts du holding Audiofina ? De telles perspectives ne soulèvent pas l'enthousiasme des intéressés : un vent imprévu (mais était-il imprévisible ?) a emporté les cartes qu'ils s'apprêtaient à abattre... Eux non plus ne savent plus comment jouer.

Un soir de juin dernier, étant allé applaudir le spectacle du Puy du Fou signé par son secrétaire d'Etat (Philippe de Villiers), en plein pays chouan, François Léotard s'était laissé aller à une déclaration inoubliable : « Nous sommes tous des Vendéens », s'était écrié le ministre de la République. Peut-être avait-il oublié que les Vendéens ont été des perdants... Il y a des cris du cœur qui sonnent comme des prémonitions. ●

TELEVISION

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

A.2 « Apostrophes », émission de Bernard Pivot – 21 h 30.

Ciné-club : « Chronique d'un amour », de Michelangelo Antonioni – 22 h 50.

Le premier film d'Antonioni et, déjà, toutes les peurs, les hantises de l'incommunicabilité, de la solitude. Beau comme son interprète, Lucia Bose.

« Taxi », magazine proposé par Philippe Alfonsi – 21 h 30.

Un reportage sur les ravages du Sida, un autre sur l'église copte-orthodoxe. Est-ce bien raisonnable ?

La 5 « Pierre le grand », série américaine réalisée par Marvin J. Chomsky. Première partie – 20 h 30.

La Russie du XVII[e] siècle à la mort de Fédor III. Caviar et chapkas hollywoodiens en compagnie de Vanessa Redgrave, Omar Sharif et Helmut Griem. A suivre sur 4 jours de suite.

SAMEDI 27

Lisez donc « l'Absence » de Jean-Denis Bredin ou bien le neuvième tome du « Temps immobile » de Claude Mauriac : « Mauriac et fils » (Grasset).

DIMANCHE 28

T.f.1 « Le Grand Escogriffe », de Claude Pinoteau – 20 h 30.

Montand en filou de ces dames. Sympa.

A.2 « Au rendez-vous des Terre-Neuvas », téléfilm de Jean-Paul Sassy – 20 h 35.

Maigret à Saint-Malo.

F.r.3 Concert : Mahler, symphonie n° 2 « Résurrection ». Orchestre philharmonique de Vienne, direction Léonard Bernstein – 20 h 35.

Cinéma de minuit : « Cavalcade d'amour », de Raymond Bernard – 22 h 30.

Un château sur la Loire, à trois époques différentes. Avec Simone Simon et Michel Simon.

Canal Plus « Bras de fer », de Gérard Vergez – 20 h 35. Prochaines diffusions les 2/10, 3/10, 4/10, 7/10 et 9/10.

Zones d'ombres, trahisons, amours impossibles : la rencontre en plein Paris occupé de deux êtres que tout oppose. Avec Bernard Giraudeau et Christophe Malavoy, un film splendide et troublant.

LUNDI 29

A.2 « Les 5 dernières minutes : sur la piste », téléfilm de Claude Lousais – 20 h 35.

L'assassinat d'un clown. Avec Bourrel – Souplex.

F.r.3 « La bourse ou la vie », de Jean-Pierre Mocky – 20 h 35.

Fernandel et Jean Poiret aux trousses de 10 millions.

MARDI 30

T.f.1 « Concert Classic Aid », organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – 20 h 35.

De Lorin Maazel à Kiri Te Kanawa ; de Jessye Norman à Ruggero Raimondi et Carolyn Carlson. Ils poussent tous la note pour les pauvres. Deux heures trente de musique.

A.2 « Louisiane » de Philippe de Broca – 20 h 35.

L'histoire de la Louisiane à travers le destin d'une femme passionnée. Bof. Avec Margot Kidder.

F.r.3 « Le dernier train du Katanga », de Jack Cardiff – 20 h 35.

La fin du Congo colonial dans une sorte d'apothéose du film raciste.

MERCREDI 1[er]

A.2 « Deux garçons et une fille », téléfilm de Lou Antonio – 20 h 35.

Quiproquos amoureux et américains. La 5 sur la 2 : pratique, non ?

« Moi... Je », magazine proposé par Bernard Bouthier – 22 h.

Avec, entre autres, un reportage sur les « assassins du hasard » : ceux et celles qui ont tué sans le vouloir.

JEUDI 2

T.f.1 « Infovision », magazine de la rédaction de T.f.1 – 21 h 45.

Des Bahamas aux milieux « in » des Etats-Unis, le trafic de la cocaïne.

A.2 « Caroline chérie », de Richard Pottier – 20 h 35.

Martine Carol, naissance d'une star.

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine proposé par Claude Glayman. IDF – 18 h 35.

Avec Jean-Claude Zana pour son témoignage sur les ballets du Bolchoï, Pierre Lepape qui présentera les « Lettres » de Tolstoï et « Fumée » de Tourguenieff, ainsi que Françoise Ducout qui dévoilera les secrets de la nouvelle maison d'édition « européenne » Maren Sell.

« Alice ou la dernière fugue », de Claude Chabrol – 20 h 35.

Sylvia Kristel chez Chabrol. Résultat médiocre mais l'ex-Emmanuelle est toujours aussi belle.

« Henry Moore », document de Thierry Filliard – 22 h 30.

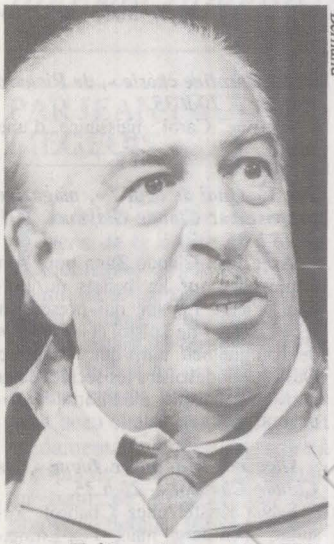
En hommage au sculpteur disparu.

LES TRUSTS MULTI-MEDIAS SUR LA SELLETTE...

PAR FABIAN GASTELLIER

Tant de talent pour un ratage

Les hauts et les bas, ça existe. Haut : Jean-Claude Brisville est l'auteur de cette manière de chef-d'œuvre qui a pour titre « l'Entretien de M. Descartes et de M. Pascal le Jeune » (actuellement repris au théâtre Moderne). Bas : ce même Brisville a écrit jadis « le Bonheur à Romorantin », charabia obscur et maniéré sur le temps, la fuite des souvenirs, le décalage des retrouvailles. Sa dernière pièce, « la Villa bleue », est hélas cousine de ce ratage. L'argument en est pauvre : devenu célèbre, un pianiste retourne



Bernand

Guy Tréjan dans « la Villa bleue ».

en banlieue, sur les lieux de son enfance, où il croit retrouver un amour d'enfance entre-temps devenu une vieille dame. Qui est qui ? Voilà la question. Creux et bosses, la pièce s'enlise dans une littérature de la mémoire et des sentiments en clair-obscur pour finir par se prendre les pieds dans ses méandres. Evidemment, Guy Tréjan est ici sublime de force et de faiblesse mêlées. Comme à son habitude : donnez-lui le botin, ce géant vous en fera du Racine. On a de la peine, alors, pour lui, pour tant de talent au service de rien. Tout comme on souffre de voir Madeleine Robinson s'évertuer à donner quelque consistance à un rôle aussi mince et plat qu'un ticket de métro.

** « La Villa bleue », de Jean-Claude Brisville. Mise en scène de Pierre Boutron. Avec Guy Tréjan, Madeleine Robinson, Xavier Deluc. Espace Pierre Cardin : 42.66.17.81 – 20 h 30. Le texte de la pièce est édité aux éditions « Papiers ».*

Du toc pour une reine

Ils ont vieilli ensemble. Lui, prof d'université ; elle, artiste peintre reconnue. Lui, bougon vaguement antisémite et gamin ; elle, affable et maternelle. Ils s'apprêtent à passer leur 45e été dans une maison de bois où ils vont retrouver leur fille, une ex-névrosée qui a grandi dans l'isolement et qui débarque armée du fils de son jules. Evidemment, le gamin va insuffler une nouvelle jeunesse dans les cœurs usés du troisième âge. Que dire ? « la Maison du lac », de l'Américain Ernest Thompson est si peu une pièce qu'on s'en voudrait de s'étendre. Et au cinéma, ce fut si peu un film... Tout au plus est-ce une



Bernand

Edwige Feuillère dans « la Maison du lac ».



Enguerrand

Jean-Pierre Marielle dans « Clérambard ».

Bernand

Françoise Brion dans « les Brûmes de Manchester ».

conversation, un brin de causette, du déjà entendu vingt fois. Alors quoi ? Le mystère Feuillère suffit-il à rendre magique la soirée la plus convenue ? Sans doute. Aux côtés de Jean Marais, sympathique grand-père, elle n'est que grâce, éblouissement et délicatesse. Une reine. Pourquoi lui offre-t-on des bijoux toc ?

** « La Maison du lac », d'Ernest Thompson. Adaptation de Pol Quentin, mise en scène de Raymond Gérôme. Avec Edwige Feuillère, Jean Marais, Annick Blancheteau... Théâtre Montparnasse : 43.22.77.74 – 20 h 45.*

La « patte » de Marcel Aymé

Aristocrate ruiné, tyran domestique qui contraint les siens à tricoter des pullovers, Clérambard est soudain visité par le Bien en la personne de saint François d'Assise. Frappé au fond du cœur, il bouleverse alors l'ordre des choses, distribue ses quelques sous aux pauvres et donne son fils en mariage à la « Langouste », prostituée notoire. La famille, d'abord, se cabre puis ploie tout entière sous la révélation. Difficile de voir exactement où nous mène Marcel Aymé. Entre satire sociale et fable, entre réalisme et illumination, avec des traits épais pour forcer la caricature, le père de « la Jument verte » s'essaie à tous les genres sans grande unité de ton. Mais il y a une « patte », un texte, une langue et même un zeste de folie qui se suffisent à eux-mêmes. On regrettera que la mise en scène de Jacques Rosny soit à ce point timide, obéissante, épousant chaque virgule d'une pièce déroutante qui demande plus de personnalité et, surtout, plus de puissance dans l'humour agressif. Mais les subtilités décalées de Danièle Lebrun (divine), la gouaille de Nadia Barentin et la truculence ahurie de Jean-Pierre Marielle méritent le détour.

** « Clérambard », de Marcel Aymé. Mise en scène de Jacques Rosny. Avec Jean-Pierre Marielle, Danièle Lebrun, Nadia Barentin, Nicolas Vaude, Denise Provence... Comédie des Champs Elysées : 47.23.37.21 - 20 h 45.*

François Mauriac chez Agatha Christie

Dans la famille Collins, on ne rigole pas tous les jours. Père infirme, enfant débile, mère volage : on cache ses tares comme des trous à ses bas. Résultat : ça finit toujours par se voir... Dans ce cloaque, un meurtre : le fils aîné, occis dans les

toilettes de la gare d'un coup de pic à glace. Evidemment, tout le monde, de l'aïeul au maitre d'hôtel, se trouvait dans les parages bien que personne n'ait rien eu à y faire. Sauf...

Frédéric Dard s'est visiblement amusé comme un fou à composer cette pièce policière des plus classiques, l'anti-San Antonio où les personnages sont autant de stéréotypes et où tous les ingrédients sont distillés comme il faut, un peu de parquet qui grince, un soupçon d'ombres dans la nuit, deux pincées de passé trouble qui vous remonte à la gorge, un zeste de crachin britannique. C'est habile — même si la fin laisse un peu le spectateur sur sa faim... Robert Hossein, lui aussi, a joué le jeu, maniant ses personnages comme des pions sur un gigantesque échiquier et, parfois, les figeant sur place en autant de figures de cire d'un quelconque musée Grévin du polar. Georges Marchal et Françoise Brion mènent la danse : on marche et ça fonctionne. Mais c'est à Eric Averlant, poupon obèse et inquiétant, à qui l'on tire un vrai coup de chapeau.

** « Les Brumes de Manchester », de Frédéric Dard. Mise en scène de Robert Hossein. Avec Georges Marchal, Françoise Brion, Sophie Deschamps, Cheik Doukouré, Michel Beaune, Paul Le Person, Anne Caudry... Théâtre Marigny : 42.56.39.53 — 21 h.*

A ne pas manquer

** « Bénérice », de Racine. Mise en scène de Klaus-Michael Grüber. Avec Ludmilla Mikaël, Richard Fontana, Roland Bertin... Comédie-Française : 40.15.00.15 — 20 h 30, en alternance.*

La tragédie comme jamais encore elle n'avait été représentée. Cœurs et âmes à nu. L'un des plus beaux rôles de Ludmilla Mikaël pour ses adieux au Français. Jusqu'au 8 novembre.

** « La Répétition, ou l'amour puni », de Jean Anouilh, mise en scène de Bernard Murat. Avec Anny Duperey, Bernard Giraudeau, Pierre Arditi. Théâtre Edouard VII : 47.42.57.49 — 20 h 30.*

Les aristos noirs et roses d'Anouilh jouent les prolongations. Duperey et Arditi éblouissants de méchanceté-classe.

** « La Chine à Paris ». Festival d'Automne : 42.96.12.27.*

Pour découvrir le théâtre masqué des paysans d'Aushun, les marionnettes de Pékin, celles de Xian et les ballades musicales de la province de Sichvan. Tout une culture et des traditions encore méconnues.



Kazuo Ohno : le vieil homme et la mort

C'est une ombre qui surgit, immobile. Un fantôme au visage blafard, aux lèvres rouges, à la silhouette squelettique moulée dans un long fourreau bleu. Sous le large chapeau flotte un sourire venu de nulle part... L'ombre se dresse, accompagnée par une fugue de Bach — plus tard par des tangos ou la voix de Callas — et commence à bouger, lentement, comme si la vie regagnait un corps depuis longtemps oublié. Et la vie reprend, dérisoire et atroce , la vie considérée comme une perpétuelle attente de la mort.

Kazuo Ohno danse. Un rituel, une prière, une danse de signes et de souvenirs ; une danse dédiée à la mémoire d'une disparue : Antonia Merce dite « La Argentina », danseuse espagnole qu'il aperçut un soir de 1929 du troisième balcon du Théâtre impérial de Tokyo.

Kazuo Ohno a aujourd'hui 80 ans, et la révélation de ce soir-là ne l'a jamais quitté. Parce que « La Argentina invitait à une mer d'émois profonds » et que dans ses mouvements on sentait « qu'elle s'était péniblement frayé son chemin » (1), Ohno découvre sa vocation : professeur de gymnastique à la recherche d'un nouveau langage du corps, il change de cap et rencontre la danse. Et plus encore que la danse : il invente un art neuf, où les gestes vont transcrire l'essentiel de l'existence, le rapport brutal à la nature, à la matière ; l'angoisse, le vide. Le Butoh (2) est né de cette découverte, gestuelle étrange issue du Nô et du Kabuki mais tirée vers une insoutenable théâtralisation de la mort, du néant. C'est le Japon de toujours MAIS après Hiroshima.

Elevé dans l'île de Hokkaïdo, l'île du nord et des origines ; bercé au son du shamisen joué par des musiciens aveugles qui passaient et repassaient dans les rues ; converti au protestantisme à 25 ans, Kazuo Ohno, enfant pauvre qui fut trop tôt témoin de la disparition tragique d'une fillette de trois ans, sa sœur, Ohno donc transcrit en une douceur apparemment fragile un monde de sourde violence auquel il n'est pas étranger. « Avant de lancer la violence, on doit la tourner contre soi, en faire l'expérience », explique-t-il (3).

Ainsi maquillé, si vieux et couvert de dentelles, de fleurs, de jupons à volants, Ohno pourrait être grotesque, un pitoyable travesti pour gérontophiles. Il est, au contraire, magique et émouvant. A chaque fois plus intense, son art porte le témoignage de toute une vie traversée de sensations et d'interrogations.

« La Argentina disait " Ce n'est pas mon art qui vous émeut mais les choses qui m'ont émue moi-même et que, telles quelles, vous restitue mon art " », confie-t-il.

Ni homme ni femme, apparition terrifiante en perpétuel déséquilibre, messager de la vie même et de sa complice, la mort.

** Kazuo Ohno au théâtre de la Bastille : 43.57.42.14. Deux programmes : « Hommage à La Argentina » et « Mer Morte », jusqu'au 4 octobre — 21 h.*

(1) Entretien avec Kazuo Ohno publié par la revue « Autrement ».

(2) Les danseurs de la troupe Sankaï Juku, que l'ont peut régulièrement voir à Paris, sont les plus représentatifs de la danse Butoh.

(3) « Le Monde », 27 juin 1982.

L'AUTOMNE DE LA CAMARDE

** « L'Absence », par Jean-Denis Bredin (Gallimard).*
** « Station balnéaire », par Christian Giudicelli (Gallimard).*
** « Grotius », par Rafaël Pividal (Grasset).*
** « La Grande Sœur », par Claude Brami (Denoël).*
** « Les Frères Moraves », par Henri Coulonges (Stock).*

SA Majesté noire, selon la belle formule de Marguerite Yourcenar, semble régner plus que jamais sur la littérature en ce début d'automne. Douce, violente ou silencieuse, par cancer, suicide, assassinat ou balle perdue, la mort y est en effet omniprésente.

Dans le beau roman grave et fou de Jean-Denis Bredin « l'Absence », c'est le cancer insidieux qui, dévastant la mère, va hâter la dislocation du fils. Claude, la soixantaine séduisante, éditeur, amant méthodique mais sentimental — une femme pour chaque place et chaque femme à sa place — s'apprête à partir sans enthousiasme excessif pour son pèlerinage automnal à Venise avec Hélène une « ex » qui ronge son frein les onze autres mois de l'année, lorsqu'il apprend par sa sœur très aimée que leur mère, atteinte d'un cancer du foie, n'a plus que peu de temps à vivre. Pendant une ultime visite à la mourante avant d'entreprendre son périple amoureux il décide, sous le coup de l'émotion et d'on ne sait quelle culpabilité, d'emmener la vieille dame à la place de la vieille maîtresse puisque, croit-il, elle n'a jamais vu Venise (« C'est triste de mourir à Venise » ... « C'est triste de mourir »).

C'est ce dernier voyage, tendre, émouvant et terrifiant que nous raconte Jean-Denis Bredin. La vieille dame et son-presque-vieux fils retrouvant spontanément les relations de la prime enfance (« Nous ne sommes que des enfants »). Redevenu un vieux nourrisson, quelque peu obsédé pour les écroulements de mamelles et les désordres du corps, Claude soignera sa mère avec un dévouement qui, pour être sublime, n'en est pas moins un peu suspect. L'installant dans un somptueux palais lorsque la fin devenue imminente exigera que l'on quitte le luxueux hôtel plus propice à des voyages de noces autrement conventionnels, le fils aimant accompagnera sa mère jusqu'au bout. Fin atroce que Jean-Denis Bredin sans voyeurisme, mais sans pitié, ne nous épargnera pas. La violence de la souffrance est là avec son cortège de bruits et d'odeurs affreuses, décrite dans toute sa cruauté. Depuis « la Cérémonie des Adieux » de Simone de Beauvoir, je crois n'avoir jamais lu la fin d'un être adoré racontée avec autant de vraie pudeur et de brutale vérité.

Fils d'abord, fils seulement puisqu'il n'a pas su être père, Claude dédaignera alors ses autres rôles — chef d'entreprise, amant et même frère — pour se fondre dans le néant après avoir enseveli sa mère au cimetière de San Michele (« On doit y être bien ») rompant tous ses liens passés comme s'il était privé du droit de vivre par la seule mort de sa génitrice.

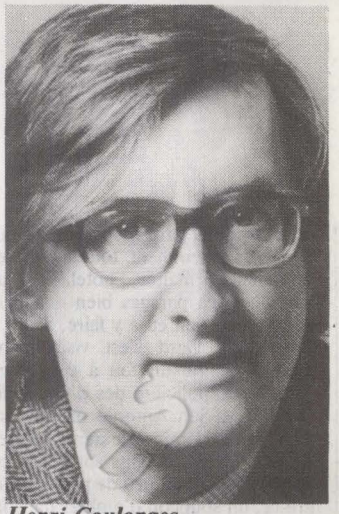
Jean-Denis Bredin, romancier fasciné par sa créature prise de vertige devant le désir de disparaître, de s'oublier enfin, nous donne un récit fort et dense soutenu par une langue admirable où le décor vénitien n'encombre jamais. Car, après tout, cette agonie aurait pu se dérouler à Romorantin, elle n'aurait rien perdu de son pouvoir d'évocation... tout ça pour dire que « l'Absence » n'a rien à voir avec on ne sait quelle resucée de « Mort à Venise »... Un grand livre qu'on dévore les yeux secs mais une boule dans la gorge en se demandant sans cesse par quel étrange jeu de miroirs un homme au destin aussi réussi que Jean-Denis Bredin a pu si bien deviner et décrire un pareil suicide social, un si absolu ratage...

C'est à une autre forme de mort qu'est confronté « Grotius » le héros de Rafaël Pividal. D'ailleurs est-il vraiment né ce Grotius sans parents, sans filiation, sans prénom mais non sans protections occultes ? Curieux livre que ce portrait nonchalant d'un étranger sur la terre. Il est vrai que Pividal, auteur secret, volontiers jongleur de mots et de concepts — on n'a pas oublié le fulgurant « Pays sages » — s'amuse sans cesse à égarer son lecteur dans des chemins de traverse. Subtil jeu de pistes « Grotius » nous entraîne d'abord sur la pente du récit mémorialiste ou 1968 ses pompes et ses œuvres vues par un jeune homme qui avait compris très tôt ce que cachaient les envolées lyriques de la Sorbonne occupée et les joyeuses barricades pour petits bourgeois en goguette de la rue Gay-Lussac. Ce qui nous vaut des pages d'une drôlerie bien décapante.

Puis Pividal, abandonnant cette impasse, nous balade quelque temps dans la chronique matrimoniale avec, à la clé, étude sociologique du milieu professoral de province dans les années soixante-dix, n'hésitant pas à frôler le vaudeville avec un adultère. Enfin, ultime voie de garage, Grotius, cocu mais content, contemplant avec une tendresse méprisante le fruit de ses entrailles, se laissera philosophiquement glisser vers la mort, dévoré par un cancer silencieux et poussé vers la sortie par sa femme, une mégère soixante-huitarde tout à fait impossible. « Homme triste par nature et gai par culture (...) sa vie était une fable et sa joie ineffable »... Un livre dérangeant et profond qui prend sans cesse son lecteur à contre-pied, comme en se jouant.

Mais la Faucheuse n'a pas fini de sévir dans la production littéraire car voici maintenant le suicide. Avec « Station balnéaire » chronique amère et un peu plan-plan, en forme de goualante du pauvre José (Ah les manes d'Edith Piaf !), Christian Giudicelli, le très courtois critique littéraire de « France Culture » publie un récit assez réussi consacré aux « petites gens ». Louable effort, les gens sans importance ne constituant pas le gros des bataillons s'abreuvant aux cocktails littéraires de la rive gauche. José, immigré portugais de la deuxième génération, prostitué pour ne pas crever de faim et Marie, orpheline de mère et de père alcoolique n'auront même pas dansé un seul été. Amoureux fous, ils partent vivre leur vie au bord de la Méditerranée, claquent tout leur fric en deux jours et se jettent du huitième étage de l'hôtel de luxe dont ils ne peuvent plus payer la chambre, échappant ainsi à une vie sans espoir. Trop c'est trop... Peut-être, et pourtant on croit à cette fuite vers le soleil et vers l'amour de ces deux éternels humiliés et offensés.

« Tout est pour le mieux dans le pire des mondes : les pauvres et les démunis ensemble. Ils se sont rencontrés à l'hôtel, l'un est en train de nettoyer les cuvettes de W.c., l'autre de passer l'aspirateur sur la moquette. L'étincelle a jailli qu'ils ont confondue

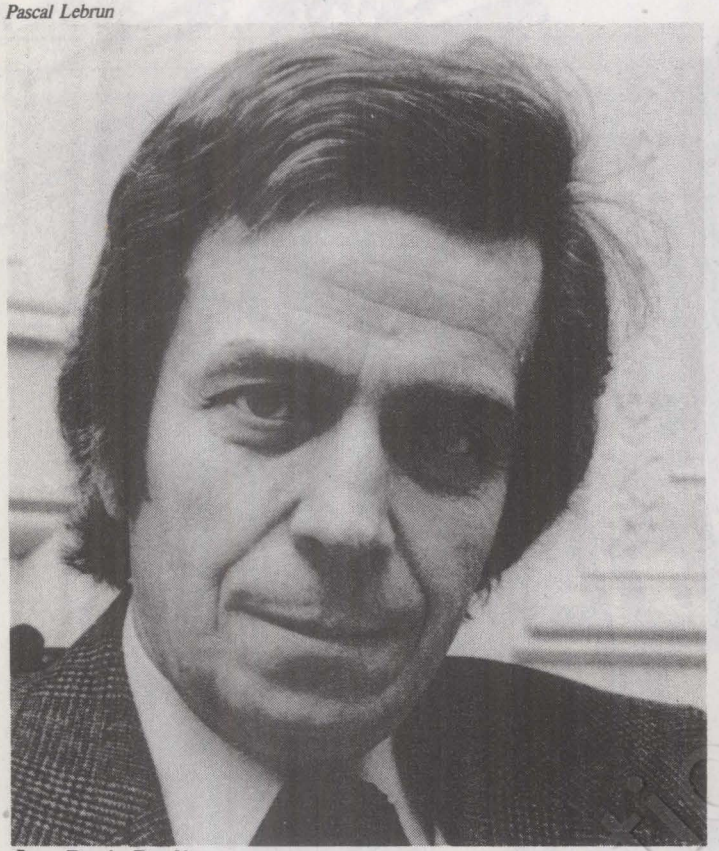


Henri Coulonges.



Claude Brami.

Pascal Lebrun

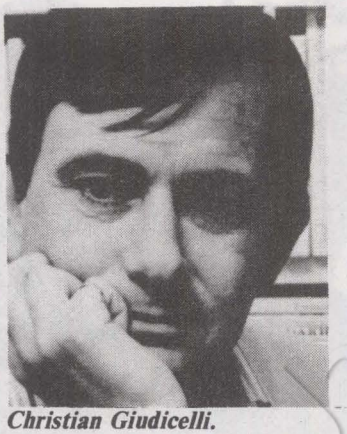


Jean-Denis Bredin.

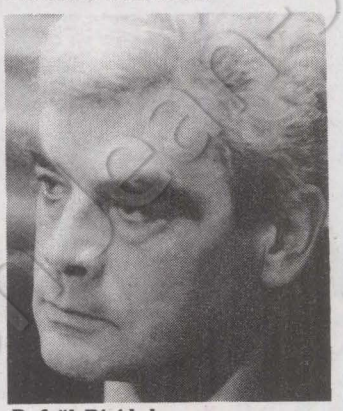
avec un feu d'artifice. » Jacques, l'ami romancier de José — un ancien client — faillira le jour où le pauvre gosse l'appellera au secours. Lui non plus « ne s'occupe pas de ces âmes-là. Ce sont de trop petites âmes... » Il serait dommage que les lecteurs fassent preuve de la même condescendance.

C'est par un meurtre que se conclut « la Grande Sœur », le bien joli roman de Claude Brami. Carole, infirmière dans un hôpital parisien, n'a pas de chance avec les hommes. Anesthésiste, elle les endort par trop de tendresse et d'humilité. Car, c'est bien connu, ils préfèrent les garces qui les réveillent, les secouent, les retroussent comme de vieilles chaussettes, les détroussent comme au fond d'un bois... mais avec lesquelles ils se sentent vivre enfin. Avec Patricia, la sœur cadette de Carole, ils sont gâtés. Froide séductrice, ce Don Juan en jupons ne jouit vraiment que quand ils rampent. Non contente de monopoliser l'attention subjuguée du père et de la tante, elle chipe l'amant de sa sœur, par pure méchanceté et sans se soucier de lui piétiner le cœur. Mais la cruelle ne l'emportera pas en paradis : embarquée dans une liaison sado-maso avec un fauve de l'establishment parisien, elle finira par le tuer pour se défendre. Appelée au secours, Carole, enfin sœur aînée, saura organiser la fuite de sa cadette et attendra calmement les éventuelles poursuites. Enfin adulte, enfin débarrassée du complexe d'infériorité qui lui collait à la peau depuis l'enfance. Un livre rapide, vivant qui vaut surtout par le très subtil portrait d'une jeune femme solitaire et maladroite.

Avec « les Frères Moraves » nous quittons le roman intimiste pour plonger dans l'épopée. Avec ce gros livre — qui aurait gagné à se dégraisser notamment dans la partie show-biz du récit — Henri Coulonges a réussi un haletant récit d'aventures qui nous emmène au cœur d'un des conflits les plus meurtriers de notre époque : les guerres civiles en Amérique centrale. Ce qui était encore naguère la « ceinture fleurie du continent » est devenu le champ clos d'affrontements idéologiques, politiques et



Christian Giudicelli.



Rafaël Pividal.

sociaux où les victimes sont toujours les Indiens, quelles que soient les forces en présence.

Astrophysicien de renommée mondiale, à la veille de recevoir le prix Nobel pour ses travaux, le père Anselme Bouchard affronte une tempête au sommet d'un volcan de Hawaï, échappe à la foudre, mais pas au coup de foudre pour un jeune homme, Vincent.

Après cinquante années passées à épier les étoiles, le jésuite français est mûr pour se coltiner avec les passions humaines. Il va être servi. Subjugué par son jeune mentor il le suivra et tombera dans le plus tortueux guet-apens tendu par un de ces flics latino-américains, idéologue fascisant et fanatique d'escadrons de la mort sorti tout droit d'un cauchemar. Mais dont on sait, hélas, qu'ils sont à l'œuvre dans le sous-continent.

Pourquoi lui, jésuite plutôt réactionnaire ? Parce qu'il est le seul à pouvoir identifier le leader révolutionnaire « El Zurdo » (le gaucher) qui soulève les populations indiennes du Guatemala contre la dictature en disant la sainte messe et en organisant des expéditions punitives contre des propriétaires terriens particulièrement ignobles. Le père Anselme qui fut son professeur dans un établissement de jésuites aux Etats-Unis peut démasquer ce leader charismatique doué d'ubiquité.

Victime d'un chantage il cédera et se trouvera du jour au lendemain transplanté du silence interstellaire de ses chères coupoles aux hurlements affolés des peuples qu'on torture. A la poursuite d'El Zurdo et de son honneur perdu, le père Anselme échouera dans un village d'Indiens Miskitos au Nicaragua où il rencontrera Mélissa, une jeune Américaine à la recherche de sa sœur jumelle disparue, alors que, religieuse missionnaire, elle avait probablement rejoint les Frères Moraves.

Véritable « Arlésienne » du roman, ces religieux dont on parle sans cesse mais qu'on ne voit jamais, forment le fil rouge d'un récit volontiers heurté. Ce sont eux qui détiennent la preuve de l'innocence du père Anselme, ce sont eux qui peuvent permettre à Mélissa de retrouver sa sœur, ce sont eux enfin qui, ayant évangélisé les Indiens Miskitos depuis des siècles, opposent leur communisme tribal à la volonté d'uniformisation des apparatchiks du mouvement sandiniste.

Pas tendre pour les pouvoirs, qu'ils soient de droite ou de gauche, le romancier ne met toutefois pas sur le même plan la fureur homicide du capitaine guatémaltèque qui mène le génocide des Indiens avec une rigueur toute scientifique et la brutalité des soldats sandinistes aux prises avec les Contras et pressés de regrouper les Indiens pour mieux les endoctriner. Dans la jungle nicaraguayenne, le père Anselme retrouvera l'honneur et la pugnacité nécessaire pour se battre grâce à un subterfuge de son ancien élève retrouvé, et la petite Américaine rencontrera la mort par balle perdue lors d'un combat opposant l'unité sandiniste à un commando « contra ». Un livre trépidant et qui ne vous laissera pas une minute de répit.

« Mort, où est ta victoire »... sans aucun doute dans la production littéraire parisienne. ●



CREDIT LYONNAIS

LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325